



# Assemblée de la transition

Rapport final

Remis à la Direction de l'UNIL en septembre 2023

*Conception*

Le présent rapport expose le fruit du travail de l'Assemblée de la transition. Il a été coproduit par une délégation<sup>1</sup> des membres de l'Assemblée d'une part et l'équipe d'organisation<sup>2</sup> d'autre part.

*Mise en page et graphisme*

Suzanne Weber

*Photos*

Nora Rupp, Grande témoin de l'Assemblée

*Contact*

[assemblee.transition@unil.ch](mailto:assemblee.transition@unil.ch)

---

<sup>1</sup> La composition de l'Assemblée de la transition ainsi que la liste des personnes faisant partie du groupe de délégué-es se trouvent en annexe 1.

<sup>2</sup> La liste des personnes ayant contribué à l'organisation se trouve en annexe 2.

# Préambule

L'Université de Lausanne, institution publique à la pointe de la recherche scientifique, tire la sonnette d'alarme face à la crise climatique. Cohérente avec le savoir scientifique qu'elle détient et avec l'esprit de « laboratoire vivant », l'Université a adopté un modèle de démocratie en proposant une assemblée participative, dans un souci d'impliquer la communauté UNIL et veillant à ce que des mesures efficaces soient prises le plus collectivement possible.

Ainsi, nous voici chercheur·euses, doctorant·es, étudiant·es, membres du personnel administratif et technique et membres régulier·ères de l'Université de Lausanne (UNIL). Nous avons été tiré·es au sort de manière à refléter au mieux la diversité de la communauté universitaire et reconnaissons la chance que nous avons eue de pouvoir contribuer activement à la stratégie de transition de l'UNIL. Nous avons donc accepté de nous engager en faveur d'une institution qui vise à être profondément durable. Fier·ères de représenter la communauté universitaire, nous tenons à remercier la Direction pour sa confiance.

Pendant un an, nous avons suivi une formation animée par de nombreux·euses expert·es (scientifiques, professionnel·les, membres associatifs) venant d'horizons différents sur diverses thématiques de la crise écologique et sur les principaux impacts de notre université. Nous en sommes venu·es à comprendre l'énormité du défi et l'ampleur de la réduction nécessaire pour remplir le mandat qui nous a été confié : ramener les impacts environnementaux des activités de l'UNIL dans les limites planétaires<sup>3</sup>, tout en assurant sa mission sociale. Grâce à une journée entière dédiée au sujet, nous avons réalisé à quel point les activités de l'UNIL dépassent les limites qui garantissent les conditions de vie sur Terre. Si l'UNIL souhaite respecter l'Accord de Paris sur le climat, il est nécessaire qu'elle réduise de 95% ses émissions de CO<sub>2</sub>. Si divers points de vue émergent forcément à la découverte des recommandations scientifiques, il nous a été démontré qu'une réduction drastique de l'empreinte environnementale de l'UNIL était bel et bien nécessaire. Cette exigence nous a conduit·es à interroger sérieusement le

<sup>3</sup> Changement climatique ; érosion de la biodiversité ; modifications des usages des sols ; pollution chimique (nouvelles entités) ; perturbation des cycles biochimiques de l'azote et du phosphore ; acidification des océans ; aérosols atmosphériques ; diminution de la couche d'ozone ; utilisation d'eau douce.

système universitaire actuel, étroitement intégré à un réseau mondial qui a développé une conception de l'excellence incompatible avec les limites planétaires.

Pour répondre à ces enjeux, nous avons été constamment encouragé-es à proposer des mesures « ambitieuses », avec un accent particulier sur l'atténuation des impacts des activités de l'Université. Nous avons fait émerger un large éventail de propositions, dont la plupart apparaissent dans ce rapport. Il est intéressant de comprendre que ces mesures peuvent être distinguées selon deux catégories : mesures d'efficacité et mesures transformatrices.

Les mesures d'efficacité consistent à agir sur des leviers techniques et à améliorer l'efficacité énergétique. Nous reconnaissons que ces mesures sont les plus faciles à imaginer et à quantifier : elles reposent sur des changements d'infrastructures conséquents comme la rénovation des bâtiments, l'installation de systèmes de production d'énergie sur le campus et la réutilisation de la chaleur produite par les data centers. Ces changements ont l'avantage de ne pas questionner nos habitudes. Mais d'après les expert-es, de telles mesures ont souvent un impact assez limité et ne permettront pas, à elles seules, d'atteindre notre objectif. Bon nombre de nos propositions s'inscrivent dans un développement durable mainstream (durabilité faible).

Initialement, nous ne devons pas remettre en question les activités de l'UNIL en elles-mêmes. En effet, l'évaluation de la pertinence des départements ou des groupes de recherche sortait du cadre de cette assemblée. Pourtant, des modèles socio-économiques alternatifs, comme celui du Donut<sup>4</sup>, mettent en avant la notion de sobriété : satisfaire les besoins humains fondamentaux, tout en évitant la surconsommation ou la quête de biens matériels au-delà de ce qui est réellement nécessaire au bien-être. Ces nouveaux modèles proposent de reconnaître davantage des éléments essentiels pour une qualité de vie décente : alimentation, logement, santé, éducation et liens sociaux. Ces principes encouragent une répartition équitable des ressources, une cohésion sociale et la prise

---

<sup>4</sup> Ce modèle nous a été proposé comme boussole théorique et sera détaillé plus bas.

en compte des impacts des activités économiques sur la planète et la société. Par conséquent, des discussions autour de la manière d'inclure la sobriété dans le fonctionnement à court et à long terme de l'Université ont souvent resurgi.

C'est pourquoi nous avons également proposé des mesures réellement transformatrices, qui s'inscrivent dans une perspective de durabilité forte<sup>5</sup>. Ces mesures impliquent des transformations profondes dans la façon de penser le travail et les études, en tenant compte des effets de ces activités en tant que telles. Dans cette perspective, l'accent est mis sur la satisfaction des besoins réels et sur l'égalité. Citons par exemple le moratoire sur la construction de nouveaux bâtiments, la réduction drastique de la mobilité professionnelle par voie aérienne ou encore l'intégration de critères de durabilité dans les pratiques de recrutement et d'évaluation du personnel. Ces mesures de transformation sont non seulement complémentaires aux premières mais nous sont apparues indispensables pour répondre à notre mandat. Respecter les limites planétaires demande des questionnements de fond sur le fonctionnement même de l'Université : repenser les besoins et les objectifs de la recherche et de l'éducation et oser remettre en question leurs activités clairement non durables.

Ainsi, certaines de nos propositions pourront paraître moins habituelles. Nous avons saisi l'opportunité de préconiser des mesures innovantes, et peut-être plus inconfortables, car elles remettent en question nos normes, valeurs et habitudes. De manière proactive, nous pouvons et devons avoir le courage de valoriser de nouveaux imaginaires pour adapter nos activités aux réalités biophysiques.

Et si la communauté universitaire refusait de telles mesures ? L'acceptabilité sociale de ces changements – on ne peut exclure que la communauté universitaire refuse de telles mesures – nous a peut-être rendus timides et réticent-es à initier des transformations plus profondes. Mais, rappelons-nous que la communauté universitaire – à laquelle nous, membres de l'Assemblée, appartenons et dont nous représentons la diversité – est suffisamment soucieuse de

---

<sup>5</sup> La durabilité forte reconnaît une valeur intrinsèque aux éléments naturels et aux relations sociales qui ne peuvent être quantifiés (et donc remplacés) en termes de valeur économique.

l'environnement et ouverte d'esprit. Ainsi, nous sommes convaincu-es que si celle-ci est bien informée et accompagnée dans ces changements, elle répondra positivement. C'est pourquoi, la Direction et les autres instances décisionnelles de l'UNIL devront prendre leurs responsabilités et être courageuses pour être à la hauteur afin de réaliser les changements nécessaires. Et, comme nous croyons fermement que cette transition indispensable ne se produira pas si elle est perçue comme « imposée par le haut », nous aurons besoin de l'engagement de l'ensemble des membres de l'UNIL. En effet, des discussions doivent être stimulées afin de convenir d'une nouvelle culture de durabilité. Par conséquent, nous souhaitons partager ce présent rapport le plus largement possible, au sein de la communauté universitaire bien sûr, mais également de la société.

Dès lors, cet ensemble de mesures n'est pas un point final, mais plutôt un point de départ : d'autres mesures ambitieuses, transformatives et de durabilité forte devront être prises rapidement si l'on souhaite respecter l'Accord de Paris, ce qui, rappelons-le, implique une réduction de 95% des émissions de CO<sub>2</sub> de l'UNIL. Nous avons fait le premier pas, maintenant il est de la responsabilité de chacun-e de s'assurer que cet effort ne reste pas vain.

*Les délégué-es de l'Assemblée de la transition  
pour les membres de l'Assemblée*





*L'Assemblée de la transition est un dispositif participatif expérimental. Elle est composée de 60 personnes tirées au sort au sein de la communauté universitaire afin d'en refléter au mieux la diversité (en termes de corps et de facultés). L'Assemblée a été un lieu d'échange visant à formuler des mesures permettant d'atteindre les objectifs fixés par la Direction en matière de transition écologique et sociale. Elle a le même statut que les commissions consultatives nommées par la Direction.*



# Mot de Bertrand Kiefer, Grand témoin de l'Assemblée

## *Les utopistes ont changé de camp*

Nous assistons à un renversement. Idéalistes et réalistes ont échangé leurs positions. Les universités, en majorité, ont quitté leurs perspectives post-Mai 68, où elles se pensaient comme hauts lieux de création et de discussions d'utopies, d'élaboration du rêve sous la routine d'un monde trop sérieux et prévisible (sous les pavés, la plage). Avec une initiative telle que l'Assemblée de la transition, l'UNIL prend l'exact contre-pied de cette approche. Elle ne propose pas d'utopie au sens propre, mais se place du côté de la science rigoureuse, considère les rapports du Groupe d'expert-es intergouvernemental sur l'évolution du climat, les causes et les conséquences des problèmes climatiques et environnementaux, l'épuisement des ressources non renouvelables, l'effondrement de la biodiversité, les effets dramatiques des différentes pollutions. À son niveau, elle cherche à mettre en pratique l'Accord de Paris, ratifié par la Suisse. Les idéalistes, les doux rêveurs, désormais, ce sont les pouvoirs économiques et politiques, et une grande partie de la société, qui continuent à se projeter dans un monde déjà disparu, qui s'agrippent à la vieille chimère d'une société de consommation sans limites et en perpétuelle croissance.

Le choix d'une attitude scientifique ne signifie pas la fin de la curiosité, de l'imagination ou de la passion pour la recherche et l'expérimentation. Le rôle de l'université consiste certes à dispenser des formations, à produire des savoirs, selon des disciplines bien établies, mais il est aussi d'exercer un esprit critique large et exigeant. Esprit critique qui étend son action jusque sur la démarche universitaire elle-même. Comment, sinon, fonderait-elle sa crédibilité ? L'université doit une forme de vérité au monde. Mais avant cela, elle se doit cette vérité à elle-même.

Et c'est cette exigence qui a présidé à la création de l'Assemblée de la transition. Avec cette question : à quelles conditions, de quelle manière très concrète l'UNIL peut-elle, comme communauté humaine bien définie, s'inscrire dans les exigences de l'Accord de Paris et respecter les différentes limites environnementales et sociales du Donut, telles que décrites par Kate Raworth ? Les difficultés décrites, mais aussi prédites par les connaissances scientifiques sont-elles surmontables dans un monde réduit aux dimensions de l'UNIL ? Lorsque des expert-es ont décrit les problèmes en cascade liés au changement climatique et aux destructions environnementales, lorsqu'elles et ils ont montré

comment sont impactés les écosystèmes vivants non-humains et humains, et cela au moment même où on comprend mieux leur complexité et leur fragilité, des membres de l'Assemblée ont réagi avec surprise. Il s'est produit comme une révélation pour certain-es. En particulier lorsque le décor était complété par une description des mensonges, de la désinformation et de l'inaction qui dominent encore l'approche de ces questions. A de nombreuses reprises, un malaise a traversé l'Assemblée entière. Il s'agissait de futur, de survie, d'un monde devenant inhabitable, les discussions étaient engagées, émouvantes, elles ont suscité des révoltes, des angoisses en même temps qu'elles ont sans doute soudé ses membres. C'est au travers de cette aventure commune d'un groupe de personnes tirées au sort et ayant accepté de se confronter à la réalité qu'il faut lire le rapport de l'Assemblée. Sa maturité, elle l'a obtenue dans la rudesse. Ses propositions tranchent face au discours du *business as usual*. Ce n'est pas un programme, ni une nouvelle orientation managériale. C'est une voie ouverte pour un futur viable et qui ait un sens. Rien de facile, rien de simple, mais un changement radical qui s'impose lorsqu'un groupe d'humains décide d'endosser sans faux-fuyants ses responsabilités.

À cette démarche s'ajoutait un questionnement. Une assemblée participative représente-t-elle une forme de délibération adéquate ? Autrement dit, les difficiles mesures à prendre peuvent-elles être définies et proposées à la suite d'un processus démocratique, au sein d'un accord discuté avec des membres de la communauté tiré-es au sort ? L'Assemblée a montré que la réponse est oui, sans ambages.

Pour quelle raison, en effet, la Direction de l'UNIL n'a-t-elle pas cherché à agir par autorité, pour imposer les mesures qui lui semblaient importantes ? Probablement souhaite-t-elle expérimenter et innover dans le domaine démocratique. Et surtout prendre au sérieux le fait qu'il y a, dans la nature universitaire, dans sa recherche scientifique et dans son fonctionnement communautaire, une proximité avec la démocratie. L'université et la démocratie, en effet, n'existent que sous une forme de perpétuelle crise, un inachèvement continu, une recherche jamais satisfaite de vérité. Et donc, au travers d'une vie de débats, de propositions, de réalisations et de contre-pouvoir. Il n'y a que dans cette incomplétude que peuvent se dégager des idées nouvelles, des approches inédites, et que l'intelligence collective parvient à s'exprimer. L'Assemblée de la transition est ainsi apparue comme une expérimentation démocratique, où s'est joué un débat éclairé, mais à la fin totalement libre, n'hésitant pas à déranger l'ensemble du système universitaire, et cela au nom même de ce système et de ses valeurs.

Ce qu'a montré l'Assemblée de la transition, c'est qu'interroger sans détours l'institution universitaire sur sa durabilité, aller donc au fond des choses, en confrontant les multiples contradictions des procédures habituelles et des soi-disant nécessités, mène à la repenser de fond en comble. Les propositions de l'Assemblée, mais plus encore sa dynamique – et donc le fait que ses propositions n'aient de valeur que comme début d'un processus – mettent en cause certaines orientations de l'UNIL. Face à l'imaginaire ambiant, elles font figure de contre-culture. Mais se porter aux avant-gardes sociétales, n'est-ce pas l'un des rôles de l'université ?

L'Assemblée s'est sans cesse préoccupée de la question sociale. Comment agir en faveur de la durabilité tout en respectant les minimums sociaux qu'impose le Donut : en considérant les besoins vitaux des personnes et communautés locales et, au-delà, des habitant-es du monde entier ? Est-il vraiment possible de rentrer dans le Donut, c'est-à-dire, de répondre à la crise écologique globale sans créer davantage d'injustice, dans le respect des valeurs et droits des humains ? Les propositions retenues par l'Assemblée prennent le parti de répondre affirmativement. Mais, là encore, en concluant qu'il n'existe pas d'autre choix que de changer de paradigme, de récit commun, et surtout de promouvoir et piloter ce changement non par moins, mais par plus de démocratie. Par exemple, en partant des communautés locales, et en réfléchissant à ce qui est commun, pour faire émerger un sens nouveau et partagé de la responsabilité.

L'étonnant, enfin, c'est qu'au-delà des savoirs et prévisions scientifiques, aussi dérangement et concrets soient-ils, se trouve matière à de nouvelles formes d'idéal. Et c'est les faire surgir qui apparaît comme un bénéfice inattendu, un co-bénéfice, du travail de l'Assemblée. Ce terme de co-bénéfice est employé par exemple lorsque des personnes choisissent, pour améliorer leur santé, d'adopter une mobilité active plutôt que motorisée pour se rendre à leur travail : à l'avantage pour leur santé s'ajoute, comme un effet secondaire, celui pour l'environnement. Peut-être, donc, les propositions de l'Assemblée vont-elles faire changer les comportements et la stratégie institutionnelle. Mais même si ce n'est que partiellement le cas, il restera qu'une utopie y a grandi, non comme rêve, mais comme refus de l'indifférence et de la paralysie, comme choix de ne pas laisser à la fatalité l'aventure du futur.

*Bertrand Kiefer*

*Rédacteur en chef de la  
Revue Médicale Suisse*



# Table des matières

<b>Les objectifs en bref</b> . . . . .	<b>14</b>
<b>Éléments de cadrage</b> . . . . .	<b>17</b>
Mandat et engagements de la Direction . . . . .	17
Organisation et gouvernance . . . . .	17
Ancrage scientifique . . . . .	18
Le Donut UNIL . . . . .	19
<b>Méthodologie</b> . . . . .	<b>23</b>
Tirage au sort des participant-es . . . . .	23
Timeline et choix des thématiques . . . . .	24
Élaboration, délibération et évaluation . . . . .	25
<b>Les propositions de l'Assemblée de la transition</b> . . . . .	<b>29</b>
Thématique 1 · Bâtiments et espaces verts . . . . .	31
Thématique 2 · Mobilité pendulaire . . . . .	37
Thématique 3 · Mobilité professionnelle . . . . .	41
Thématique 4 · Alimentation . . . . .	45
Thématique 5 · Biens de consommation . . . . .	51
Thématique 6 · Biens de consommation numériques . . . . .	57
Thématique 7 · Investissements financiers . . . . .	63
Thématique 8 · Objectifs transversaux . . . . .	67
<b>Conclusion</b> . . . . .	<b>72</b>
Annexes . . . . .	74

# 28 objectifs et 146 pistes d'actions

1. Optimiser et rénover 100% de l'enveloppe de tous les bâtiments, d'ici 2030. *4 pistes d'actions*
2. Dès aujourd'hui, préserver et augmenter la surface actuelle et restante de la trame brune et verte (61%) sur les différents sites de l'UNIL et améliorer sa qualité écologique. *6 pistes d'actions*
3. Doter l'UNIL d'une charte de durabilité obligatoire (appel d'offres) concernant la construction et la rénovation des bâtiments. *6 pistes d'actions*
4. Consommer exclusivement de l'énergie renouvelable répartie entre une production autonome sur le site et/ou une production verte hors site, mais en Suisse et (co)financée par l'UNIL, d'ici 2050. *9 pistes d'actions*
5. Dès aujourd'hui, imposer un moratoire sur la construction des nouveaux bâtiments, à l'exception des bâtiments déjà planifiés qui devront respecter la charte. *9 pistes d'actions*
6. Amener la population de l'UNIL à venir à vélo (y compris électrique). *7 pistes d'actions*
7. Limiter le nombre de personnes venant sur le campus en véhicule personnel motorisé (thermique et électrique) en veillant à l'accessibilité pour tout le monde. *7 pistes d'actions*
8. Réduire les kilomètres parcourus en avion. *9 pistes d'actions*
9. Réduire les kilomètres parcourus en transports individuels motorisés. *2 pistes d'actions*
10. Proposer dans les restaurants, cafétérias et distributeurs du campus une offre alimentaire saine et de qualité, suivant les critères de l'Organisation mondiale de la Santé, avec le meilleur nutriscore, d'ici la rentrée 2024. *4 pistes d'actions*
11. Réduire les emballages en plastique et en aluminium. *1 piste d'action*
12. Proposer une offre alimentaire incluant des produits bio et de saison provenant de Suisse. *8 pistes d'actions*
13. Internaliser tous les services de restauration et épiceries, d'ici 2032. *2 pistes d'actions*
14. Proposer un plat végétarien ou végétalien à CHF 3.- pour les étudiant-es, d'ici la rentrée 2024. *2 pistes d'actions*

15. Réduire de 27% à 5% le poids total des aliments d'origine animale proposés à l'UNIL d'ici la rentrée 2028. *5 pistes d'actions*
16. Centraliser 95% des achats (matériel, consommable, équipement, mobilier), d'ici 2025. *6 pistes d'actions*
17. Inventorier 95% du matériel de l'UNIL et mutualiser tout ce qui peut être partagé (mobilier, équipement, consommables, matériel de recherche), d'ici 2025. *5 pistes d'actions*
18. Diminuer la masse de matériel neuf acheté par l'UNIL (matériel consommable, équipement, mobilier, etc.) lié à tous types de travaux en laboratoire. *4 pistes d'actions*
19. Dès 2030, établir et faire suivre à 95% de la recherche (tous types de recherches confondus) des critères environnementaux et sociaux à définir par une commission interfacultaire. *5 pistes d'actions*
20. Réduire les déchets liés au numérique. *4 pistes d'actions*
21. Réduire l'achat de matériel électronique neuf. *8 pistes d'actions*
22. Réduire la consommation énergétique liée au numérique (proportionnellement au nombre de membres de l'UNIL). *9 pistes d'actions*
23. Investir la fortune de l'UNIL directement dans la transition écologique. *3 pistes d'actions*
24. Investir 100% de la fortune de l'UNIL sur le compte à la Banque Cantonale Vaudoise dans des investissements durables, d'ici 2030. *4 pistes d'actions*
25. Communiquer régulièrement sur les défis et mesures liés à la transition écologique auprès de la communauté UNIL et du grand public, d'ici 2025. *4 pistes d'actions*
26. Dès 2025, améliorer les conditions de travail de la communauté UNIL mais aussi de toutes les personnes participant à son fonctionnement en fournissant des biens et services. *3 pistes d'actions*
27. Former le 100% de la communauté UNIL à la durabilité, d'ici 2025. *2 pistes d'actions*
28. Dès 2025, prendre en compte la durabilité, représentée par l'équilibre entre impact écologique et bienfait social, pour 100% des recrutements et évaluations du personnel. *4 pistes d'actions*

*4 pistes d'actions supplémentaires ne sont rattachées à aucun objectif.*



## « Pourquoi une assemblée participative ?

*L'UNIL entend articuler son action autour de grands enjeux sociétaux, dont la transition écologique et sociale. Elle s'est fixé l'objectif général de ramener ses impacts environnementaux dans les limites planétaires tout en assurant les besoins fondamentaux et le bien-être de toutes et tous.*

*L'ampleur des changements nécessaires pour atteindre cet objectif implique de repenser en profondeur le fonctionnement de l'Université de Lausanne. Ces changements auront un impact sur le quotidien de toute la communauté universitaire. Il est donc nécessaire de permettre à un maximum de points de vue et de sensibilités de s'exprimer et de dialoguer.*

*Le choix de constituer une assemblée participative par tirage au sort découle directement de ce besoin de refléter au mieux la diversité de la communauté universitaire. »*

**Benoît Frund,**  
Vice-recteur Transition écologique & Campus

# Éléments de cadrage

## Mandat et engagements de la Direction

Le mandat donné à l'Assemblée par la Direction de l'UNIL consistait à formuler des pistes d'actions permettant de ramener les impacts environnementaux de l'institution dans les limites planétaires tout en répondant à sa mission sociale.

La Direction s'est engagée à :

-  Communiquer sur les travaux de l'Assemblée durant le processus.
-  Prendre connaissance et rendre publiques les propositions.
-  Permettre à l'ensemble de la communauté de se prononcer sur les propositions.
-  Prendre connaissance des avis de la communauté.
-  Réunir l'Assemblée pour une séance de suivi environ six mois après réception des propositions et lui exposer les suites qui seront données.

## Organisation et gouvernance

L'ensemble du dispositif de l'Assemblée de la transition, de l'organisation à l'animation de chaque session ainsi que la production des contenus scientifiques nécessaires a été portée par une équipe d'organisation interne à l'UNIL composée de membres du Dicastère Transition écologique & campus (TrEC) et du Centre de compétences en durabilité (CCD) avec le soutien du Centre de soutien à l'enseignement (CSE), du Service de système d'information et statistiques (UNISIS) et du Service de communication (UNICOM).

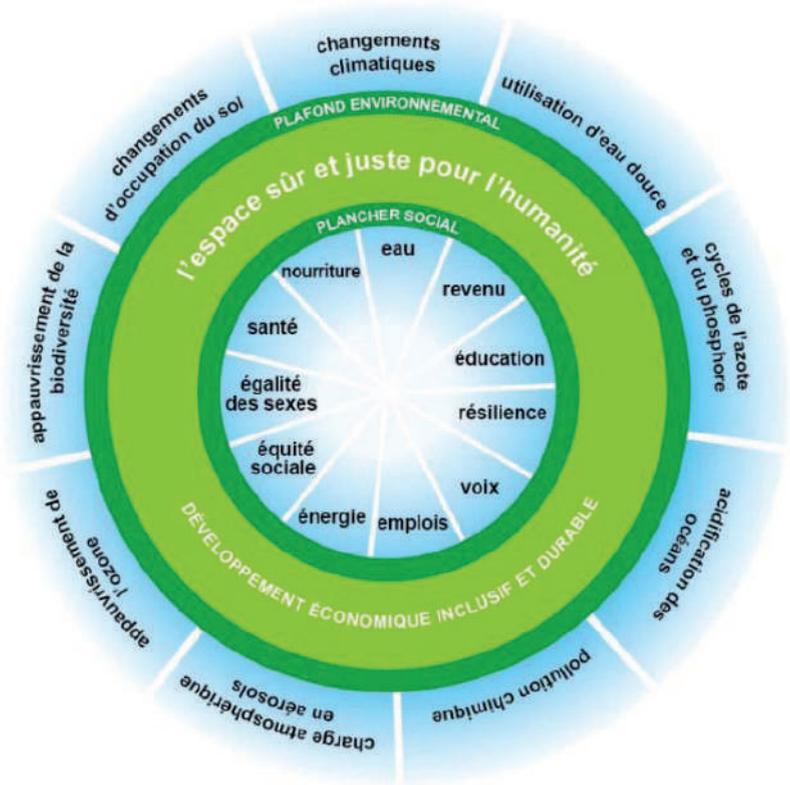
Le portage politique et stratégique de la démarche a été assuré par un Comité de pilotage composé du Vice-recteur TrEC, Benoît Frund, de son adjoint, Julien Meillard, ainsi que de la Directrice du CCD, Nelly Niwa.

*Voir la liste de l'équipe d'organisation en annexe 2.*

## Ancrage scientifique

Afin d'ancrer le travail de l'Assemblée sur l'état actuel des connaissances scientifiques et sur une bonne compréhension du contexte de l'UNIL, un important travail a été réalisé par le CDD pour opérationnaliser l'objectif général de ramener les impacts environnementaux de l'institution dans les limites planétaires tout en répondant à sa mission sociale.

Pour ce faire, la théorie du Donut de K. Raworth (2012, 2017)<sup>6</sup> a été déclinée à l'UNIL. Celle-ci dessine un espace juste et sûr pour l'humanité formant un Donut délimité par un plafond environnemental d'une part et un plancher social d'autre part.



Représentation originale du Donut par K. Raworth, 2017  
(trad. en fr en 2018, p. 64).

Le plafond environnemental est fixé par les neuf limites planétaires identifiées en 2009 par Rockström et al.<sup>7</sup>, dont les valeurs seuils ne doivent pas être dépassées au risque de perturber les grands paramètres bio-physico-chimiques garants des conditions favorables à la vie sur Terre.

Le plancher social est inspiré de la théorie des besoins humains fondamentaux et correspond à 12 paramètres vitaux qui doivent être assurés à toutes et tous<sup>8</sup>.

Le Donut UNIL a servi de boussole à l'Assemblée tout au long de son travail afin d'identifier les principaux impacts environnementaux et leviers d'actions. Une trentaine d'expert·es ont été sollicité·es pour participer aux sessions de l'Assemblée et lui apporter des éclairages spécifiques pour chaque thématique traitée.

Voir la liste des expert·es en annexe 3.

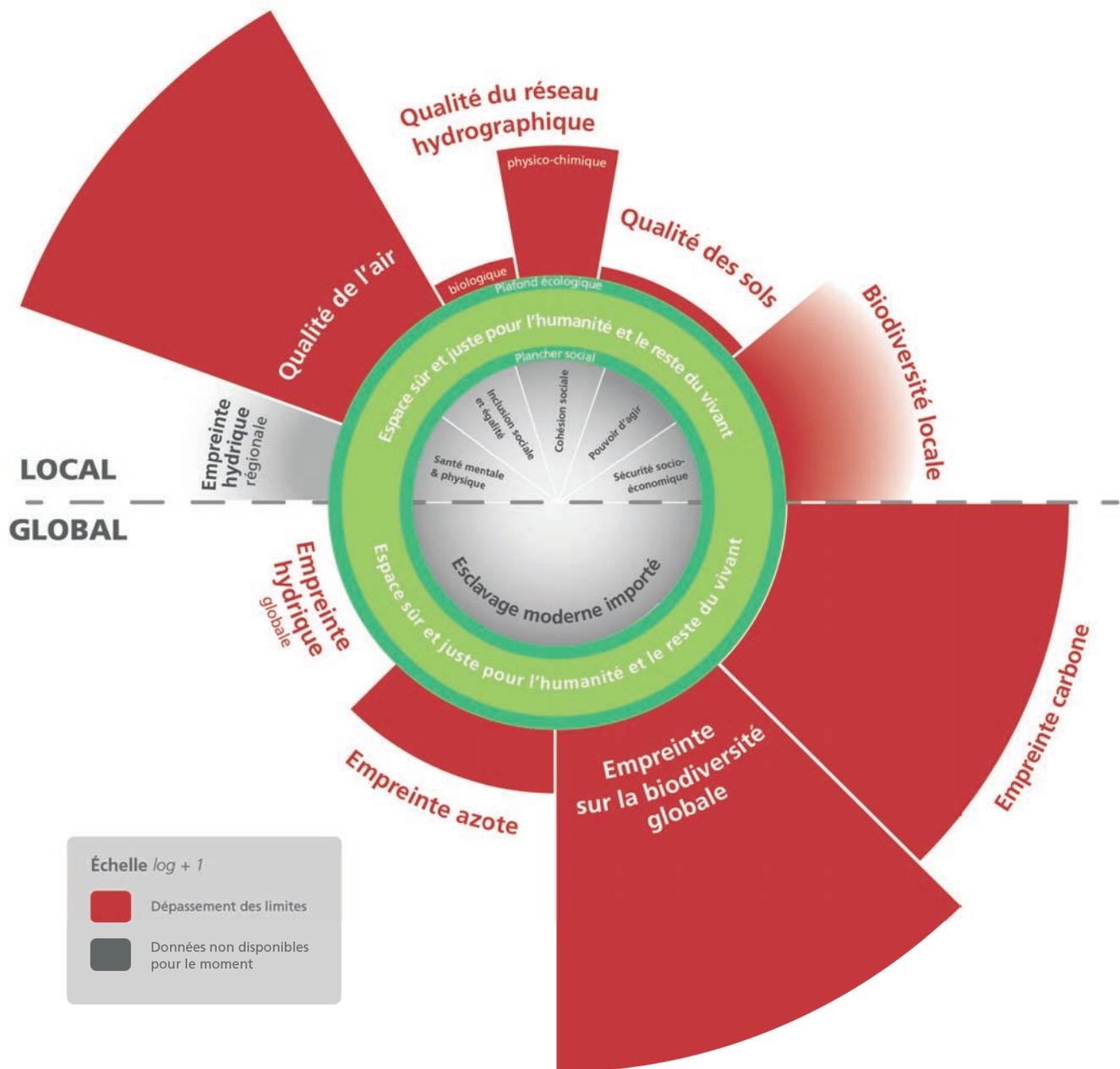
<sup>6</sup> Raworth, K. (2012). A safe and just space for humanity : can we live within the Doughnut?. Oxfam International. ; Raworth, K. (2017). A Doughnut for the Anthropocene : humanity's compass in the 21st century. The Lancet Planetary Health, 1(2), e48-e49.

<sup>7</sup> Rockström, J. et al., (2009). A safe operating space for humanity. Nature, 461(7263), 472–475.

<sup>8</sup> Raworth, K. (2012, 2017), op. cit.

## Le Donut UNIL

En évaluant son impact au regard de la théorie du Donut, l'UNIL rompt avec la démarche habituelle consistant à fixer des objectifs de réduction jugés réalistes ou acceptables et définit scientifiquement les réductions d'impacts nécessaires pour respecter les limites planétaires.

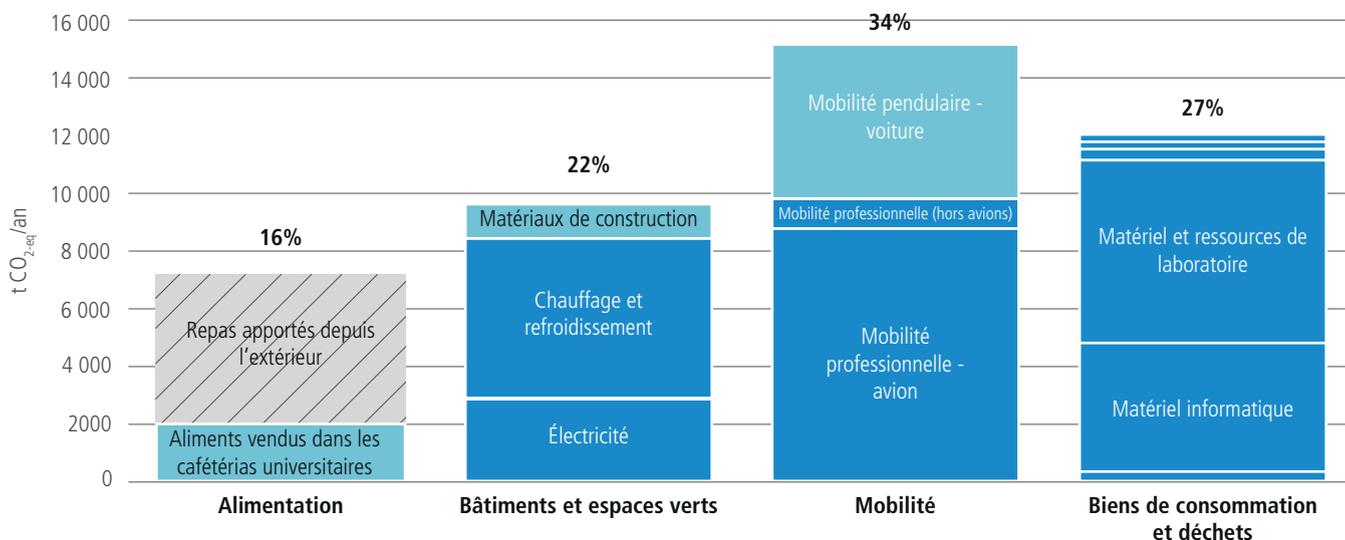


Impacts de l'UNIL sur les limites planétaires, CCD, 2023.

Le constat est clair, l’UNIL est loin de « rentrer » dans le Donut. Ses impacts environnementaux, tant locaux que globaux, dépassent largement le plafond environnemental. Au niveau du plancher social, les données à disposition ont été globalement jugées trop lacunaires (partielles, spécifiques à une partie de la communauté UNIL ou trop contextuelles) pour produire une évaluation à court terme.

Partant de ce diagnostic général, une analyse plus fine des impacts environnementaux de l’UNIL a été réalisée par le CCD afin d’identifier les principaux domaines où agir. L’UNIL n’est par exemple responsable que pour une petite part de la qualité de l’air sur le campus (qui dépend largement d’autres acteurs de la région), mais elle est entièrement responsable des impacts de l’électricité consommée sur le campus.

*Émissions de gaz à effet de serre annuelles par poste d’impact, réparties par sphère d’influence.*



- 1** Sphère 1 influence directe, par exemple les prestations traiteurs financées par l’UNIL.
- 2** Sphère 2 influence indirecte, par exemple l’offre végétarienne dans les cafétérias.
- 3** Sphère 3 influence partielle, par exemple les repas consommés à l’UNIL apportés de l’extérieur.

En couplant ces principaux postes d’impacts et la marge de manœuvre de l’UNIL pour agir (catégorisée en trois sphères d’influence), il a été possible pour le CCD de déterminer les thématiques prioritaires à traiter par l’Assemblée.





# Méthodologie

## Tirage au sort des participant·es

Le tirage au sort effectué parmi l'ensemble de la communauté universitaire s'est fait sur la base de critères prédéfinis avec l'aide d'experts des processus participatifs<sup>9</sup>.

L'Assemblée de la transition est composée de :

-  15 membres du corps étudiantin ;
-  15 membres du corps intermédiaire ;
-  15 membres du corps professoral ;
-  15 membres du personnel administratif et technique.

Afin de respecter la composition facultaire de l'UNIL, les règles suivantes ont été fixées : pour les corps étudiant, intermédiaire et professoral, une personne issue de chacune des sept facultés doit être présente. Pour le personnel administratif, il doit y avoir au minimum une personne de chaque faculté et une des services centraux.

*Voir la liste des membres de l'Assemblée en annexe 1.*

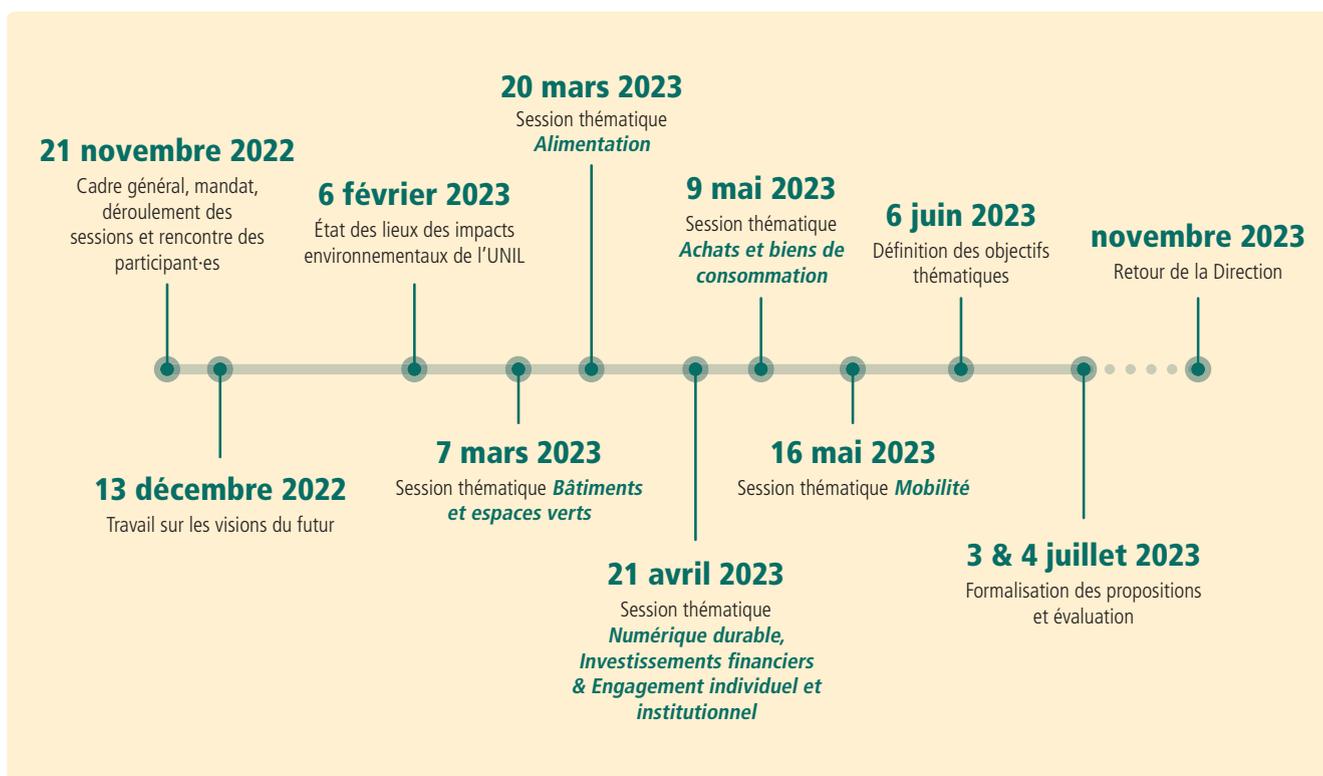
---

<sup>9</sup> Prof. Yves Sintomer et Dr. Maxime Mellina

## Timeline et choix des thématiques

Trois thématiques ont été choisies en amont de l'Assemblée par l'équipe d'organisation en raison de leurs impacts environnementaux significatifs et de la marge de manœuvre importante de l'UNIL pour agir dans ces domaines. Il s'agit (i) des bâtiments et espaces verts ; (ii) de la mobilité pendulaire et professionnelle et (iii) des biens de consommation et déchets.

En complément, les membres ont également souhaité aborder d'autres thématiques. Ils-elles ont ainsi pu travailler sur (iv) l'alimentation et (v) le numérique durable, les investissements financiers l'engagement individuel et institutionnel.



Une dernière session est prévue en novembre 2023 lors de laquelle la Direction fera un retour aux membres de l'Assemblée sur les pistes d'actions qui lui ont été remises. Cette session marquera aussi la fin du mandat de l'Assemblée de la transition.

## Élaboration, délibération et évaluation

Tout au long du processus, les membres de l'Assemblée ont eu l'occasion de travailler, soit en groupes de pairs (six ou sept personnes), soit en groupes thématiques (neuf personnes), à l'élaboration d'objectifs thématiques et de pistes d'actions. Pour y parvenir :

-  Un **premier niveau de délibération** a eu lieu au niveau de ces groupes.
-  Un **deuxième niveau de délibération** a eu lieu durant le processus via un outil collaboratif par le biais duquel chaque participant·e pouvait faire des remarques sur les propositions des autres groupes.

Ces temps de délibération en petits groupes ont été ponctués de mises en commun en session plénière permettant à toutes et tous de faire part de leurs remarques aux autres groupes.

Durant le processus, les participant·es ont également eu la possibilité de solliciter l'équipe de fact checking pour obtenir des données sur les impacts de l'UNIL, des précisions sur le fonctionnement institutionnel, etc. Lors de la dernière session, les groupes thématiques ont également pu obtenir une estimation de l'impact environnemental qu'auraient leurs propositions d'objectifs grâce à un simulateur élaboré par le CCD. Cette étape a permis d'ajuster le niveau d'ambition proposé pour chaque objectif.

Enfin, tous les objectifs et toutes les pistes d'actions ont été passés en revue avant de procéder à l'évaluation finale afin de s'assurer que les membres aient une bonne compréhension de chaque proposition.

Les membres ont effectué l'évaluation finale en deux temps :



La question posée aux membres de l'Assemblée pour procéder à l'évaluation était la suivante :

**« Au vu des informations reçues lors des diverses sessions, de votre compréhension des enjeux complexes et du contexte spécifique de l'UNIL, quels objectifs/pistes d'actions vous semblent justes et nécessaires pour ramener les impacts des activités de l'UNIL dans les limites écologiques de la planète tout en répondant à sa mission sociale ? »**

Les membres ont effectué l'évaluation sur la base d'une échelle d'adhésion à six niveaux auxquels s'ajoutait la possibilité de s'abstenir :



L'évaluation s'est faite par le biais du logiciel Wooclap qui a permis aux participant·es d'évaluer chaque proposition une à une.

A noter que certaines pistes d'actions sont assorties de compléments d'informations, appelés « remarques » dans la présentation des résultats ci-dessous. Dans ces cas-là, l'Assemblée n'a basé son évaluation que sur l'intitulé de la piste d'action sans se prononcer sur les éléments de remarques.

Les objectifs ont été évalués par **44 personnes** et les pistes d'actions par **43 personnes**. Les chiffres présentés dans le prochain chapitre font état du niveau d'acceptation des objectifs et des pistes d'actions. Ils présentent la somme des personnes adhérant moyennement, fortement ou totalement à la proposition par rapport à l'ensemble des évaluations, à l'exclusion des abstentions.

**44 / 44**

Somme des membres de l'Assemblée de la transition adhérant moyennement, fortement ou totalement à la proposition

Somme des évaluations, moins les membres de l'Assemblée qui se sont abstenus·es







# Les propositions de l'Assemblée de la transition

Les résultats de l'Assemblée présentés ci-dessous sont organisés en thématiques qui correspondent aux plus importants postes d'impacts sur l'environnement des activités de l'UNIL.

Chaque thématique comporte plusieurs grands objectifs auxquels sont associés une ou plusieurs pistes d'actions. Tant les objectifs que les pistes d'actions sont présentés dans l'ordre décroissant du niveau d'adhésion exprimé lors de l'évaluation finale.

## Ressources

Toutes les données qui ont servi au travail de l'Assemblée (fiches thématiques, présentations, etc.) sont disponibles librement sur le site de l'Assemblée de la transition.

<https://wp.unil.ch/assemblee-transition/ressources/>



« Nous sommes conscient-es de nos limites en tant que membres de l'Assemblée : nous ne sommes ni expert-es omniscient-es ni n'avons eu assez de temps pour intégrer tous les angles d'attaque pour chaque piste d'actions. L'Assemblée de la transition est plutôt un grand think tank qui a pour but d'assister la communauté de l'UNIL dans sa transition écologique et sociale. Mais à quoi bon dépenser notre énergie et passer du temps à nous arracher les cheveux pour trouver des solutions viables si à l'échelle mondiale notre impact est pratiquement nul ? Nous avons bon espoir que la Direction et la communauté de l'UNIL seront à leur tour assez ambitieuses dans l'application de ces mesures pour déclencher un effet boule de neige dans notre région, en Suisse et au sein d'universités à travers le monde. Il faut bien commencer quelque part. »

Annika



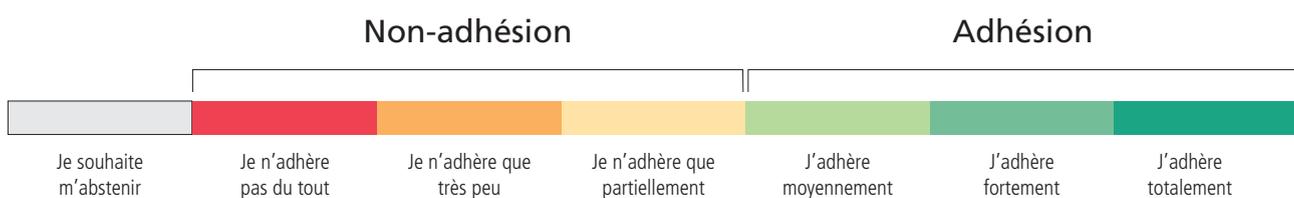
Les bâtiments et les espaces verts du campus de l'UNIL constituent le lieu principal d'étude et de travail de la communauté UNIL. Il s'agit également d'un poste d'impacts environnementaux majeurs, tant au niveau local que global.

La consommation d'énergie, d'eau et de matériaux nécessaires à la construction et au fonctionnement des bâtiments de l'UNIL représente 23% des émissions de gaz à effet de serre de l'UNIL et 17% de son empreinte sur la biodiversité globale.

L'extension des surfaces artificialisées pour accueillir toujours davantage d'étudiant·es et de chercheur·euses entraîne également une péjoration de la qualité hydrique et des fonctionnalités du sol au niveau local.

La thématique de l'environnement bâti est aussi particulièrement liée à celle de la mobilité pendulaire, de l'usage des outils numériques et plus généralement du vivre ensemble sur le campus.

Les objectifs et pistes d'actions proposés intègrent ces différents aspects et mettent également en avant la nécessité de changements majeurs dans notre façon de travailler, d'enseigner, d'étudier et d'effectuer la recherche.



## Objectif 1

## Optimiser et rénover 100% de l'enveloppe de tous les bâtiments, d'ici 2030.

### Pistes d'actions

#### 1.1 Optimiser la ventilation et le chauffage.

*En lien avec l'objectif 3.*

#### 1.2 Isoler les bâtiments.

*En lien avec l'objectif 3.*

#### 1.3 Favoriser la ventilation naturelle.

#### 1.4 Remplacer les anciennes fenêtres.

*En lien avec l'objectif 3.*

Degré d'adhésion



## Objectif 2

## Dès aujourd'hui, préserver et augmenter la surface actuelle et restante de la trame brune et verte<sup>10</sup> (61%) sur les différents sites de l'UNIL et améliorer sa qualité écologique.

### Pistes d'actions

#### 2.1 Créer des structures pour favoriser la biodiversité : tas de pierres, tas de branches, prairies maigres, espèces indigènes, lisières.

#### 2.2 Remplacer le goudron des parkings par un revêtement perméable.

#### 2.3 Arboriser les surfaces minéralisées y compris les parkings.

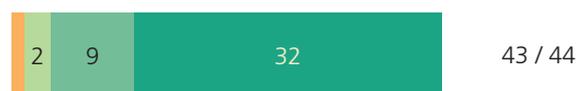
#### 2.4 Créer des étangs.

#### 2.5 Récupérer l'eau de pluie pour alimenter les étangs.

*Irrigation et création d'étangs.*

#### 2.6 Imposer la construction de nouveaux bâtiments sur les parkings existants.

*Les parkings souterrains ne sont pas acceptables.*



<sup>10</sup> Le terme de « trame » est utilisé pour désigner la continuité écologique d'un type particulier de milieu naturel. La trame brune désigne l'ensemble des couloirs et réservoirs de sols non-imperméabilisés au profil complet jusqu'à l'horizon d'altération de la roche-mère. La trame verte qualifie le continuum des surfaces arborisées.

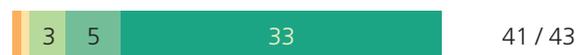
**Objectif 3****Doter l'UNIL d'une charte de durabilité obligatoire (appel d'offres) concernant la construction et la rénovation des bâtiments.**

Charte rédigée par une commission composée d'expert-es externes reconnu-es, de membres de la Direction, de membres du Conseil de l'UNIL, de membres du Centre de compétences en durabilité et de membres de la communauté universitaire, d'ici le milieu de l'année 2024.

**Pistes d'actions**

- 3.1** Privilégier le bois et autres matériaux durables/recyclés.
- 3.2** Tenir compte des avancées techniques en matière de construction et conception durables.
- 3.3** Viser des bâtiments à énergie positive.
- 3.4** Rendre publiques les performances énergétiques des bâtiments.
- 3.5** Récupérer l'eau de pluie pour les sanitaires.
- 3.6** Créer une commission pour rédiger la charte.

Degré d'adhésion



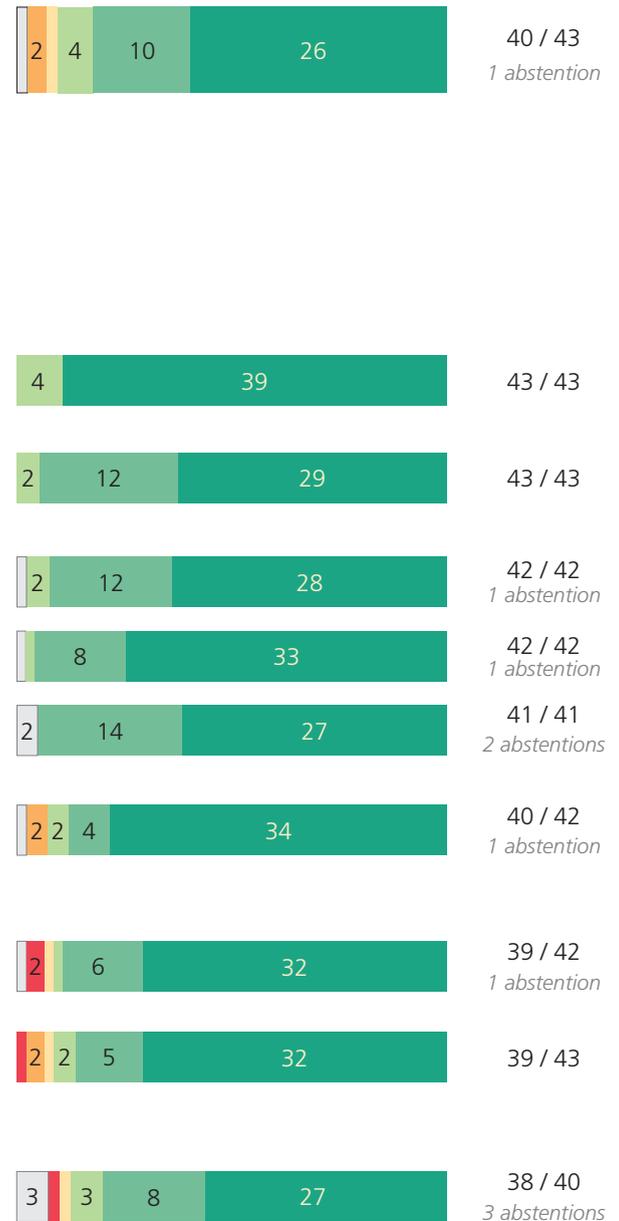
## Objectif 4

## Consommer exclusivement de l'énergie renouvelable répartie entre une production autonome sur le site et/ou une production verte hors site, mais en Suisse et (co)financée par l'UNIL, d'ici 2050.

### Pistes d'actions

- 4.1** Récupérer la chaleur des data centers.
- 4.2** Augmenter la production d'énergie sur le site : rajouter des panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques) sur tous les toits.
- 4.3** Installer des cuves de stockage de chaleur<sup>11</sup>.
- 4.4** Végétaliser les toits en lien avec les panneaux solaires.
- 4.5** Installer des panneaux solaires thermiques.
- 4.6** Optimiser les réglages de température des bâtiments en fonction de l'utilisation et de l'heure.  
*Diminution des températures nocturnes et durant les périodes de fermeture.*
- 4.7** Couvrir les parkings restants de panneaux solaires.
- 4.8** Réduire l'éclairage dans les couloirs et la pollution lumineuse sur le campus.  
*Installation de détecteurs de mouvements.*
- 4.9** Être partenaires d'outils de production d'énergies renouvelables en Suisse.  
*Installation de panneaux solaires et d'éoliennes.*

## Degré d'adhésion



<sup>11</sup> Système permettant d'accumuler l'excès de production de chaleur pour la restituer au moment de besoins accrus en chaleur.

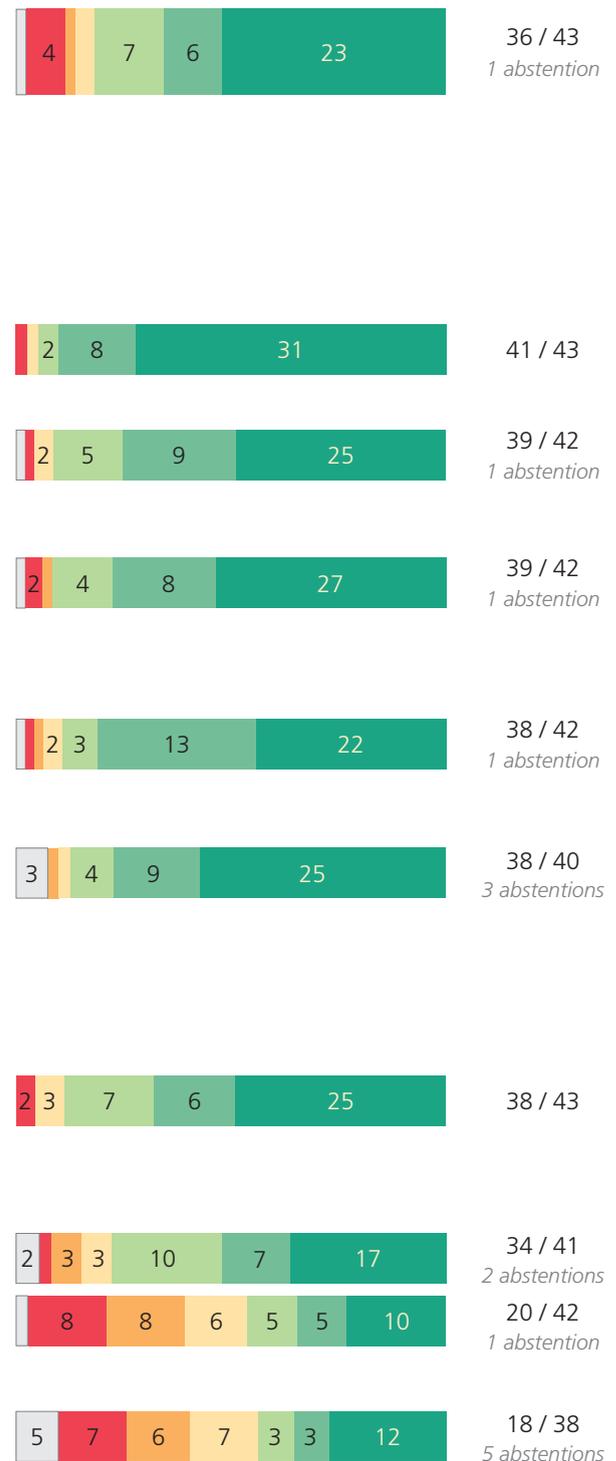
## Objectif 5

## Dès aujourd'hui, imposer un moratoire sur la construction des nouveaux bâtiments, à l'exception des bâtiments déjà planifiés qui devront respecter la charte (cf. objectif 3).

### Pistes d'actions

- 5.1** Prioriser les bâtiments existants sur toute nouvelle construction.
- 5.2** Transférer les fonds prévus pour les nouveaux bâtiments vers la rénovation des bâtiments existants.
- 5.3** Optimiser l'utilisation des bâtiments (salles de cours, bureaux) pour éviter la construction de nouveaux bâtiments.  
*Utilisation des salles de cours et de travaux pratiques du lundi au vendredi de 07h30 à 20h00.*
- 5.4** Réévaluer régulièrement la pertinence du maintien du moratoire en fonction de l'impact écologique des bâtiments qui doit être au minimum neutre.
- 5.5** Élargir le périmètre de réflexion de l'aménagement de l'UNIL au niveau inter-communal (Schéma Directeur de l'Ouest-Lausannois).  
*La réflexion sur l'aménagement intercommunal doit être transversale et prendre notamment en compte la mobilité et l'inclusion sociale.*
- 5.6** Optimiser l'utilisation des espaces de bureaux tout en respectant les besoins des facultés.  
*Partage des espaces de travail pour les personnes engagées à moins de 50%.*
- 5.7** Surélever les bâtiments existants.
- 5.8** Développer les cours à distance.
- 5.9** Proposer des certifications à distance.  
*Des certifications à distance pourraient être proposées pour la formation continue. Prendre exemple sur l'Université Laval (Québec).*

## Degré d'adhésion



- Levez une main si vous avez une réticence
- Levez deux mains si vous avez une objection



« Ma dernière pensée en quittant l'Assemblée de la transition était empreinte d'espoir : que la Direction percevrait ce rapport tel qu'il est à mes yeux, c'est-à-dire un travail honnête réalisé par des individus très diversifiés, qui se sont investis et ont acquis des connaissances sans attendre autre chose en retour que le respect du travail accompli et des mesures proposées. »

Alissone



Près de 20'000 personnes se rendent chaque jour sur le campus de Dorigny<sup>12</sup>. La mobilité pendulaire fait donc partie du quotidien de la communauté universitaire, que ce soit en métro, à vélo ou en voiture. C'est aussi une source importante d'impacts sur les limites planétaires.

La mobilité pendulaire génère ainsi 13% du total des émissions de gaz à effet de serre de l'UNIL et 11% de son impact sur la biodiversité globale. Elle a aussi un impact notable sur l'artificialisation des sols du campus : 20% de la surface du campus sont dédiés aux routes et aux parkings.

Si une part importante de la communauté universitaire privilégie déjà les transports publics, cela n'est pas sans conséquence sur la saturation de certaines lignes, notamment le métro, aux heures de pointe.

Les objectifs et pistes d'actions proposés tiennent compte de ces différentes contraintes et intègrent les nouvelles pratiques de mobilité.



<sup>12</sup> L'UNIL est présente sur différents sites, mais le campus de Dorigny regroupe la majorité des activités.

## Objectif 6

**Amener la population de l'UNIL à venir à vélo (y compris électrique) à hauteur de :**

- 20% de part modale des trajets pendulaires, d'ici 2030 ;
- 35% de part modale des trajets pendulaires, d'ici 2050.

**Pistes d'actions****6.1** Améliorer les parkings à vélo.

*Proposer des parkings couverts et sécurisés.*

Degré d'adhésion

**6.2** Améliorer le Point vélo de l'UNIL.

*Par exemple système d'achat et de vente et de vélo (100 CHF / 150 CHF), bourse aux vélos, réparations.*

**6.2** Améliorer le Point vélo de l'UNIL.

*Par exemple système d'achat et de vente et de vélo (100 CHF / 150 CHF), bourse aux vélos, réparations.*

**6.3** Inciter le développement des pistes cyclables et de la mobilité douce auprès des communes alentour.**6.4** Installer des bornes de recharge pour vélos et trottinettes électriques.

*Idéalement à l'intérieur des parkings couverts et sécurisés.*

**6.5** Instaurer une limite de 30km/h sur tout le campus et les routes environnantes.

*Augmentation de la sécurité routière des cyclistes.*

**6.6** Subventionner l'achat d'un vélo (mécanique ou électrique).**6.7** Subventionner Publibike et carvélo.

## Objectif 7

## Limiter le nombre de personnes venant sur le campus en véhicule personnel motorisé (thermique et électrique) en veillant à l'accessibilité pour tout le monde :

- à 7% de part modale des trajets pendulaires, comprenant 0% de trajets pendulaires en avion, d'ici 2030 ;
- à 5% de part modale des trajets pendulaires, d'ici 2035 ;
- à 2% de part modale des trajets pendulaires, d'ici 2040 ;
- uniquement pour les personnes qui sont en situation de nécessité médicale, d'ici 2050.

### Pistes d'actions

- 7.1** Donner à l'ensemble des membres de la communauté de l'UNIL en situation de précarité la possibilité d'accéder au campus par mobilité douce (transports publics, vélo), d'ici 2030.
- 7.2** Effectuer des campagnes de communication en faveur de la mobilité douce (subventions, bourses aux vélos, jeux, etc.).
- 7.3** Réduire les parkings proportionnellement à l'objectif 7.5.
- 7.4** Subventionner sur demande le demi-tarif.  
*La subvention est octroyée sur la base d'une demande justifiée ou l'offrir au personnel et octroyer un abonnement général aux étudiant-es.*
- 7.5** Recouvrir les parkings (voitures et vélos) de panneaux solaires. Au fur et à mesure de la disparition des parkings, réutiliser les panneaux solaires.
- 7.6** Délivrer une autorisation semestrielle de parking uniquement aux membres de l'UNIL habitant à plus de 45 minutes de trajet en transports publics.
- 7.7** Doubler la capacité de transport du métro m1.

## Degré d'adhésion





« Tout au long de l'Assemblée, nos expériences de professeur-es, chercheur-euses, et doctorant-es ont été notre boussole. Il y a le laboratoire qui sélectionne des projets de recherche selon leur impact environnemental ; il y a la professeure qui, étant mère, ne peut se permettre de voyager ; il y a le chercheur qui s'est engagé à ne plus prendre l'avion jusqu'à la fin de sa carrière ; il y a enfin le doctorant qui, à contre-cœur, se rend à l'étranger pour publier. Ces gens-là, aujourd'hui malmenés par un système où le prestige est corrélé à des mouvements incessants, nous devons en faire les gagnant-es de demain. »

Nicolas

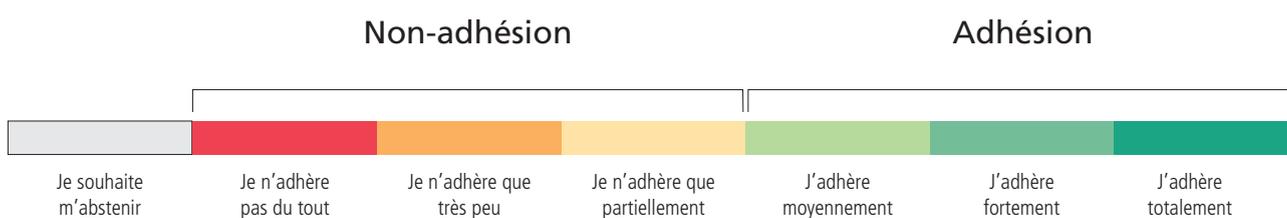


Les voyages professionnels font partie intégrante de la vie académique actuelle. Que ce soit pour participer à des conférences, se rendre sur des terrains de recherche ou siéger dans des jurys, les déplacements professionnels sont souvent essentiels au partage de connaissances et indispensables au fonctionnement d'une université.

Néanmoins, sur la base des données de 2019, ces déplacements sont responsables de 23% du total des émissions de gaz à effet de serre de l'UNIL, et les voyages en avion en représentent la majeure partie, soit environ 21% du total. Ainsi la mobilité professionnelle est le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre de l'UNIL.

Même si la Direction va déjà dans ce sens avec sa Directive sur les voyages professionnels, le monde universitaire se doit d'agir rapidement dans ce domaine qui constitue un levier important pour diminuer les impacts de la communauté académique.

Les objectifs et pistes d'actions proposés impliquent une réflexion profonde sur la pratique de la recherche et des échanges de connaissances.



## Objectif 8

## Réduire les kilomètres parcourus en avion de :

- 50%, d'ici 2030;
- 80%, d'ici 2040;
- 95%, d'ici 2050.

### Pistes d'actions

#### 8.1 Développer et améliorer les systèmes et infrastructures permettant des conférences en ligne, hybrides et miroirs.

*Pour les conférences internationales, des conférences miroirs peuvent être organisées. C'est-à-dire, générer des conférences multiplexes - avec pôles continentaux.*

Degré d'adhésion

37 / 43  
1 abstention

#### 8.2 Définir un quota annuel de kilomètres parcourus en avion ("budget kilomètres avion") pour l'UNIL.

*Diminution du budget dans le temps afin de suivre l'objectif.*



39 / 43

#### 8.3 Imposer un critère prioritaire basé sur la minimisation des émissions de CO<sub>2</sub> lors de la réservation de voyages ; le critère du prix est secondaire.

*L'implémentation de cette piste d'action sera facilitée par le service interne (voir 8.7) de réservations des voyages professionnels.*



38 / 42

#### 8.4 Faciliter la participation en ligne des expert-es externes de jurys de thèse (et autres jurys).

*Le règlement doit permettre la participation en ligne afin de limiter au maximum les déplacements et notamment le trafic aérien.*



36 / 42

#### 8.5 Répartir par faculté le budget kilomètres avion grâce à l'élaboration d'un comité d'expert-es.

*Le comité d'expert-es est par exemple composé du Centre de compétences en durabilité (CCD) et des doyen-nes de chaque faculté ainsi que la Direction. La première élaboration du budget kilomètres est d'abord discutée par chaque doyen-ne en collaboration avec le CCD (dans le cadre d'une enveloppe prédéfinie par exemple), puis présentée et négociée par chaque doyen-ne devant la Direction qui disposera. Dans chaque faculté, ce budget sera ensuite réparti par Département/groupes de recherche/services et par personne (Prof, MER, Doctorant-es, etc.). Ce budget pourra être reportable et cumulable (afin d'économiser des quotas pour pouvoir partir à une conférence intercontinentale, par exemple).*



35 / 43

#### 8.6 Créer une surtaxe sur les billets d'avion pour alimenter un fonds "Mobilité Durable" (servant à financer la mobilité douce par exemple).

*Une surtaxe au niveau départemental est appliquée sur le coût des voyages en avion. Le montant perçu pourrait, par exemple, être versé sur un fonds devant servir à la compensation de la différence de tarif entre avion et train.*

34 / 42  
1 abstention

**8.7** Créer un service interne pour centraliser les réservations des voyages professionnels.

*Le service facilitera le monitoring des voyages et l'alimentation du fonds "Mobilité Durable".*

Degré d'adhésion



**8.8** Sensibiliser le monde académique sur les conséquences de l'imaginaire positif lié aux événements internationaux en présentiel.

*Proposer des formations et de la communication.*



**8.9** Ne pas proposer dans le cursus des étudiant·es de camps de terrain et travaux pratiques qui impliquent des déplacements en avion.

*L'application de cette mesure pourrait se faire via une directive de la Direction.*



Objectif 9

**Réduire les kilomètres parcourus en transports individuels motorisés de :**

- 60%, d'ici 2030
- 80%, d'ici 2040
- 95%, d'ici 2050.



**Pistes d'actions**

**9.1** Ne rembourser les trajets en transports individuels motorisés que si aucune alternative n'est possible.

*Établir une liste de cas pour lesquels le remboursement de trajets en transport individuel motorisé est permis..*



**9.2** Remplacer les véhicules thermiques en fin de vie par des véhicules électriques et diminuer la flotte des véhicules UNIL.

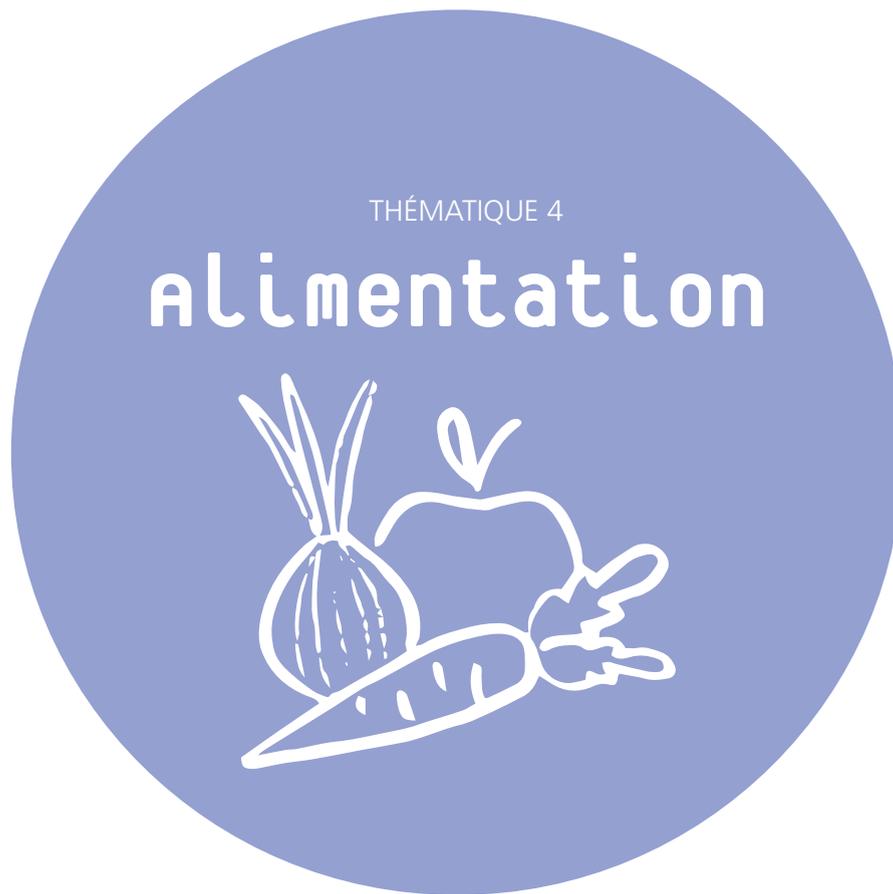
*Tenir compte des besoins pour l'enseignement et la recherche lors de la réduction de la flotte.*





« Je rêve d'une université qui propose des plats bon marché, sains et végétariens, et qui soit cohérente dans ses valeurs. Nous avons pensé que l'UNIL pouvait agir davantage pour améliorer sa politique d'accès à une alimentation durable et saine. Nous avons donc pris en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, et particulièrement les intérêts des étudiant-es, pour réfléchir longuement à des mesures ambitieuses dans le sens d'une politique plus forte de durabilité sociale. Nous sommes convaincu-es qu'un changement progressif des comportements alimentaires sur le campus est tout à fait réalisable ! »

Caroline

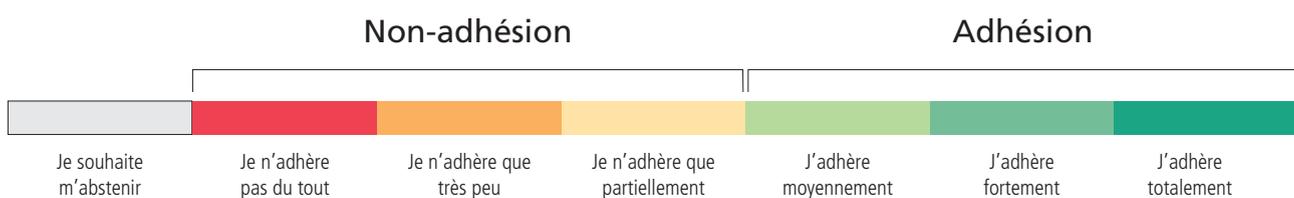


Chaque jour, sur le campus de Dorigny, plus de 2'500 repas sont servis pour un total annuel de 2'150 tonnes d'aliments. Si les repas et pauses café sont des moments de socialisation et de plaisir importants qui rythment les journées, l'approvisionnement en nourriture, la production ainsi que la préparation des repas génèrent des impacts environnementaux considérables.

Le secteur de l'alimentation est ainsi responsable de 17% des émissions de l'UNIL (dont plus de la moitié est générée par les produits carnés), de 18% de son impact sur la biodiversité globale et de la quasi-totalité de son empreinte azote.

Par ailleurs, la part la plus importante des aliments consommés sur le campus est apportée directement par les usager·ères sous forme de pique-nique, plat à réchauffer, etc. Il s'agit d'un poste d'impact important, qui, n'étant pas de la responsabilité directe de l'UNIL, ne peut être abordé que par des leviers indirects.

Les objectifs et pistes d'actions proposés essayent de construire un difficile équilibre entre réduction des impacts environnementaux, respect des préférences alimentaires et garantie d'une offre équilibrée et financièrement accessible.



## Objectif 10

## Proposer dans les restaurants, cafétérias et distributeurs du campus une offre alimentaire saine et de qualité, suivant les critères de l'Organisation mondiale de la Santé, avec le meilleur nutriscore, d'ici la rentrée 2024.

### Pistes d'actions

**10.1** Suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé en introduisant 50% de légumes dans les plats.

Degré d'adhésion



**10.2** Mener des campagnes d'information et mener plus régulièrement des études de marché.

*Communiquer de manière transparente sur ce qu'il advient des restes de nourriture vendue à l'UNIL (par exemple : vente de barquettes à prix réduit).*



**10.3** Supprimer la vente de produits issus de l'industrie agro-alimentaire (junk food).

*Interdire les distributeurs proposant de la junk food et les remplacer par leur équivalent sain.*



**10.4** Réaménager les pauses de midi d'une durée d'une heure.

*Point d'attention : le système actuel de pauses décalées a été créé pour garantir une meilleure utilisation des salles et donc une diminution des constructions.*



## Objectif 11

## Réduire les emballages en plastique et en aluminium de :

- 50% d'ici 2025
- 100%, d'ici 2030.

### Pistes d'actions

**11.1** Mettre en place des fontaines à boisson répondant aux critères de santé de l'Organisation mondiale de la Santé

*En lien avec l'objectif 10.*



## Objectif 12

**Proposer une offre alimentaire incluant :**

- 50% de produits bio et de saison dont 80% proviennent de Suisse, d'ici 2025 ;
- 100% de produits bio et de saison dont 80% proviennent de Suisse, d'ici 2027.

**Pistes d'actions****12.1** Remettre en place un marché de producteur·trices locaux sur le campus.

*Cette proposition symbolique sensibilise à la variété des choix et faire la promotion active d'une alimentation éthique et alternative. Cela se traduirait notamment par l'usage et la vente de produits avec des formes inhabituelles et à prix réduit pour les étudiant·es.*

**12.2** Diminuer la variété de l'offre tout en conservant sa qualité.

*Prévention du gaspillage alimentaire. Proposer des portions plus petites est également un moyen de limiter les pertes.*

**12.3** Rendre davantage visible la traçabilité des produits (par exemple provenance, labels), la composition des plats (par exemple allergènes, calories, composantes, additifs), les nutri-scores et éco-scores ainsi que les données relatives à l'alimentation.

*Inscription visible des scores sur les stands des cafétérias, pas uniquement sur internet ou via un QR code.*

**12.4** Favoriser le saisonnier, bio et local à 100% en tout temps.**12.5** Mettre en place des points de vente de produits bio, régionaux et abordables.

*Diversification des choix et promotion active d'une alimentation éthique et alternative. Soutenir et s'inspirer d'entreprises sociales comme le Vorace. Point d'attention : les agriculteur·trices ont besoins de revenus suffisants.*

**12.6** Rendre le "Cadre de référence pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL" plus contraignant.

*Imposition de normes plus strictes auprès des restaurants. Changer les termes du cadre de référence : « imposer » au lieu « d'inciter ». Intégrer les recommandations pour les achats publics écologiques et responsables de l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. Interdiction d'importer un produit si un équivalent local existe.*

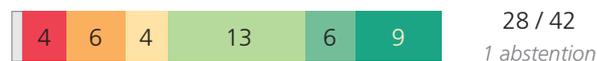
**12.7** Transformer des surfaces peu ou mal utilisées en terrains agricoles et cultures respectueuses de l'environnement (par exemple : agroécologie, permaculture, bio)

*Augmenter la part de la production agricole du campus et permettre à la communauté de participer.*

**12.8** Introduire une incitation financière à l'inscription aux repas.

*Prévention du gaspillage et meilleure gestion des stocks.*

## Degré d'adhésion



## Objectif 13

## Internaliser tous les services de restauration et épiceries, d'ici 2032.

### Pistes d'actions

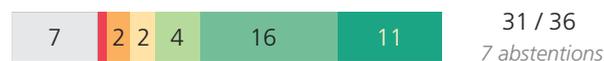
#### 13.1 Créer un espace dédié à l'alimentation sur la base d'un engagement étudiant.

*Un espace hybride qui répondrait à différents besoins : cuisine communautaire ; lieu participatif ; engagement reconnu. Points d'attention : la consommation d'énergie et le respect des normes d'hygiène.*

#### 13.2 Exonérer le loyer des coopératives d'alimentation dès 2024.

*Baisser les prix des infrastructures pour un meilleur accès à une alimentation de qualité. Par exemple : Le Vorace paie 1'500.- de loyer par mois, cela est sa charge majeure. Si cela était pris en charge par l'UNIL, cela diminuerait d'environ 20% les marges et donc permettrait de baisser les prix proposés.*

## Degré d'adhésion



## Objectif 14

## Proposer un plat végétarien ou végétalien à CHF 3.- pour les étudiant·es, d'ici la rentrée 2024.

### Pistes d'actions

#### 14.1 Proposer des plats copieux et goûteux. Plusieurs modes de financement peuvent être imaginés : subvention cantonale, taxe sur la viande ou supplément viande, échelle de prix moins favorable aux collaborateur·trices UNIL. Cependant, une augmentation des prix pour le personnel administratif et technique pourrait l'encourager à s'alimenter ailleurs.

#### 14.2 Reprendre des négociations avec le Grand Conseil pour subventionner des repas accessibles pour toutes et tous.

*En lien avec l'objectif 13.*



## Objectif 15

## Réduire de 27% à 5% le poids total des aliments d'origine animale proposés à l'UNIL, d'ici la rentrée 2028.

### Pistes d'actions

- 15.1** Dès la rentrée 2024, augmenter le nombre de jours végétariens/végétaliens de un jour de plus par semaine chaque année, pour atteindre un nombre de quatre jours végétariens par semaine maximum.

*Une restauration uniquement végétarienne ou végétalienne dans les restaurants de l'UNIL permettrait de diminuer de manière importante les impacts y relatifs sur les limites planétaires<sup>13</sup>.*

- 15.2** Mettre en place une taxe sur les compléments carnés.

*Une restauration 100% végétarienne à l'UNIL ne fait pas l'unanimité, mais il serait possible de proposer la viande comme un supplément à choisir avec un plat végétalien de base. Le prix des plats carnés pourrait augmenter et ainsi être dissuasif, afin d'encourager la réflexion sur le bien-être animal. Point d'attention : ne pas doubler l'apport en protéines si le plat de base en est déjà riche.*

- 15.3** Adapter l'offre en aliments d'origine animale (prix, quantités).

- 15.4** Mettre en place une taxe éco/durabilité sur les plats. *Introduction d'une taxe en lien avec l'empreinte carbone des plats et d'une compensation pour maintenir une offre carnée. Point d'attention : piste d'action insuffisante pour atteindre l'objectif fixé.*

- 15.5** Cesser entièrement la vente de viande et de poisson à la rentrée 2028.

*Considérer les alternatives à la viande (par exemple au soja) pour réduire les effets psychologiques des freins au changement. Point d'attention : un argument indique que le bétail est essentiel au maintien des paysages et de la biodiversité.*

Degré d'adhésion



<sup>13</sup> Cette piste d'action a suscité beaucoup de discussion. En effet, une restauration uniquement végétarienne ou végétalienne permettrait de réduire les impacts de manière significative, une partie des membres souhaiteraient parvenir à une restauration 100% végétarienne ou végétalienne.



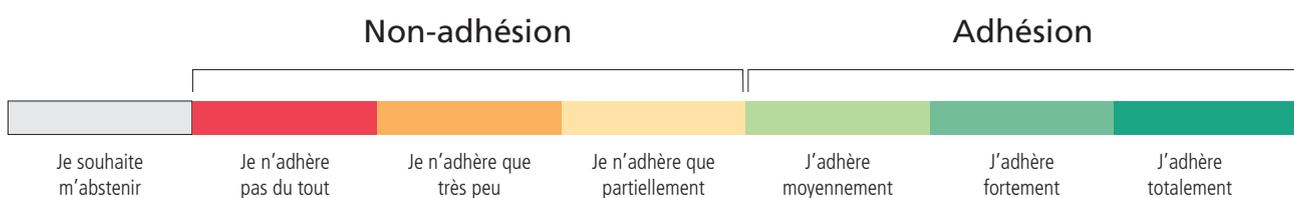
« Assez dubitative au départ, être membre de cette assemblée a été à la fois grisant et perturbant. Grisant, car cela m'a donné le sentiment de pouvoir collectivement proposer des actions concrètes et importantes et être au cœur du changement. Mais cela a aussi été aussi perturbant, car rapidement, j'ai réalisé l'ampleur des changements à entreprendre et les contraintes que ces derniers allaient engendrer dans notre quotidien : dans notre façon de nous nourrir, de nous déplacer, de travailler, d'étudier et de faire de la recherche. »

Stéphanie



Pour une institution dont la recherche représente une des missions principales, les laboratoires et tous les matériaux qui y sont utilisés représentent des biens indispensables. Si la recherche dans certains domaines est relativement immatérielle, d'autres domaines nécessitent une quantité importante d'équipements (du microscope à la pipette en passant par divers produits chimiques).

Ainsi, les achats de matériel de laboratoire de l'UNIL sont responsables de 15% de l'empreinte carbone totale de l'université, de 11% de son impact sur la biodiversité et de 9% de son empreinte hydrique. S'ajoute à cela tous les autres achats nécessaires au bon fonctionnement de l'UNIL.



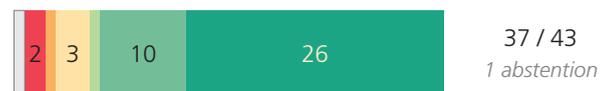
## Objectif 16

## Centraliser 95% des achats (matériel, consommables, équipement, mobilier), d'ici 2025.

### Pistes d'actions

- 16.1** Ajouter des critères de durabilité dans tous les appels d'offres pour tout achat.  
*Considérer l'impact de la production, de la chaîne d'approvisionnement et de l'utilisation. Possibilité de diminuer les seuils de prix pour lesquels un appel d'offres est fait.*
- 16.2** Assurer que la centrale d'achat (voir 16.3) conseille et contrôle la durabilité au niveau de la production et de l'usage (écologique et social) pour tout achat.  
*Par exemple : privilégier le matériel de fabrication locale.*
- 16.3** Mettre en place une centrale d'achat (plateforme en ligne) pour l'achat des biens de la recherche (fondamentale, mandats, enseignements, TPs) à l'UNIL.  
*En cas de besoin, des centrales d'achat pourraient être organisées par chaque faculté.*
- 16.4** Mettre en place un magasin centralisé par site (Dorigny, Bugnon, Epalinges, etc.) pour la réception des achats et leur stockage.  
*La centralisation du stockage ne doit pas nécessairement être permanent, le matériel peut être livré où il est demandé.*
- 16.5** Interdire la vente de bouteilles en PET à l'UNIL.
- 16.6** Imposer des ecolabels pour tout achat de l'UNIL (recherche, nettoyage, etc.).

## Degré d'adhésion



## Objectif 17

## Inventorier 95% du matériel de l'UNIL et mutualiser tout ce qui peut être partagé (mobilier, équipement, consommables, matériel de recherche), d'ici 2025.

### Pistes d'actions

- 17.1** Créer un organe facilitateur (par exemple : Centrale de réservation pour équipement, plateforme, vide grenier, « anibis UNIL », etc.) pour aider au partage et à la mutualisation au niveau de l'Université.

*Aider les mises en contact entre les différentes équipes de travail de l'UNIL pour créer des relations de confiance afin de partager les équipements. Ces derniers pourraient également être réservés grâce à la Centrale de réservation.*

- 17.2** Créer un atelier de réparation et conseils pour les instruments/équipements de laboratoire (Par exemple : calibration de pipettes, réparation d'appareil, etc.) afin de prolonger leur vie.

*Les ateliers seraient animés par des personnes qualifiées et un label établi. Une collaboration avec l'EPFL est possible pour davantage de mutualisation.*

- 17.3** Mettre en place une base de données des stocks de matériel, équipement, consommables (Par exemple : anticorps, produits chimiques, etc.), mobilier au niveau de l'Université pour les mutualiser.

*Inventaire disponible pour toutes et tous afin de donner une seconde vie au matériel.*

- 17.4** Favoriser le partage des ressources (bâtiments, machines, équipement de laboratoire, etc.) interinstitutionnel au niveau de l'arc lémanique.

- 17.5** Interdire le rachat d'un matériel qui est disponible dans la base de données mutualisées.

### Degré d'adhésion



## Objectif 18

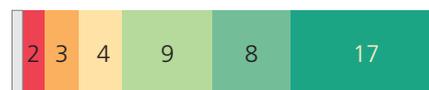
## Diminuer la masse de matériel neuf acheté par l'UNIL (matériel consommable, équipement, mobilier, etc.) lié à tous types de travaux en laboratoire de :

- 40%, d'ici 2030 ;
- 50%, d'ici 2040 ;
- 70%, d'ici 2050.

### Pistes d'actions

**18.1** Améliorer les politiques d'achat, de partage et de gestion des déchets afin d'établir une recherche durable à l'UNIL.  
*En lien avec les objectifs 19, 20 et 21.*

Degré d'adhésion

34 / 43  
1 abstention

**18.2** Autoriser le transfert de solde à 100% d'une année à l'autre tout en conservant la dotation annuelle intacte, afin d'éviter des acquisitions inutiles en fin d'année budgétaire sans perdre les budgets obtenus.  
*Ne pas limiter à quelques pour-cent la part transférable d'une année à l'autre.*

40 / 41  
2 abstentions

**18.3** Permettre le transfert de fonds non-utilisés vers des fonds liés à la transition écologique, afin d'éviter des acquisitions inutiles en fin d'année budgétaire sans perdre les budgets obtenus.



36 / 43

**18.4** Transférer les fonds non-utilisés du budget consommable vers le budget salaire, afin d'éviter des acquisitions inutiles en fin d'année budgétaire sans perdre les budgets obtenus.



34 / 43

*Actuellement, les fonds pour les consommables sont complètement distincts et doivent être utilisés pour ne pas être perdus. Ceci devrait être plus flexible, incitant ainsi à faire des économies pour engager de la main d'œuvre.*

## Objectif 19

## Dès 2030, établir et faire suivre à 95% de la recherche (tous types de recherches confondus) des critères environnementaux et sociaux à définir par une commission interfacultaire.

### Pistes d'actions

**19.1** Lorsque la limitation de la production de déchets n'est pas possible ou très difficile, renforcer le système de recyclage, par exemple en introduisant des poubelles pour le recyclage du verre et de compost sur le campus.

**19.2** Uniformiser et centraliser la gestion des déchets solides et liquides de laboratoire (par exemple : biochimiques, biologiques) au niveau UNIL pour améliorer leur élimination.

*Aider à l'amélioration des eaux usées.*

**19.3** Dès 2024, établir une commission qui mette en place des critères de durabilité que doit suivre tout type de recherche UNIL.

*Composition de la commission mixte et interfacultaire.*

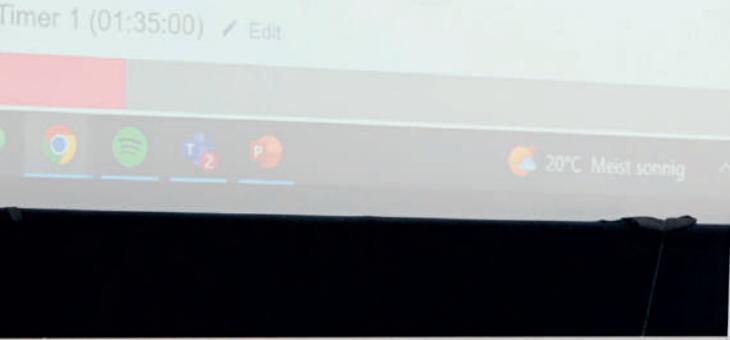
**19.4** Évaluer la balance entre l'impact écologique et la plus-value de la recherche pour chaque thématique de recherche à l'UNIL, selon les critères durabilité établis par la commission.

*Rapport écrit par les laboratoires et évaluation par une commission de durabilité UNIL.*

**19.5** Limiter pour inciter à repenser les recherches ayant une mauvaise balance de durabilité.

### Degré d'adhésion





« Même si le processus de l'Assemblée a démarré lentement, l'expérience a été très riche grâce à la qualité des échanges et la diversité des points de vue. La pluridisciplinarité de ce groupe nous a permis d'obtenir des mesures qui ne vont pas restreindre la vie de la communauté, mais qui peuvent avoir un impact considérable. »



Le matériel informatique et les outils numériques sont devenus des indispensables du quotidien à l'université, que ce soit pour étudier ou travailler. Néanmoins, la production, l'utilisation et l'élimination de tout ce matériel ont des impacts environnementaux et sociaux importants.

En 2019, presque 1'500 appareils ont été acquis de façon centralisée par le Centre informatique de l'UNIL, pour la plupart des ordinateurs (portables et de bureau) ou des tablettes. L'ensemble du matériel informatique et électronique acquis en 2019 a contribué à 6% de l'empreinte carbone de l'UNIL et est responsable de 30% de son empreinte sur la biodiversité globale. En outre, la chaîne d'approvisionnement des matières premières nécessaires à la production de ces équipements comporte un risque important d'esclavage moderne importé<sup>14</sup>.

Les objectifs et pistes d'actions proposés invitent à repenser les pratiques d'achat et l'usage des outils électroniques et numériques.



<sup>14</sup> L'esclavage moderne importé qualifie les pratiques d'exploitation d'humains par le travail dont le produit est exporté de son lieu de production. Ces activités mettent en danger la dignité et les droits humains.

## Objectif 20

## Réduire les déchets liés au numérique<sup>15</sup> de :

- 40%, d'ici 2030 ;
- 60%, d'ici 2050.

### Pistes d'actions

**20.1** Ouvrir la redistribution (donner, vendre, etc.) de matériel qui n'est plus utilisé à toute la communauté universitaire (en premier lieu), puis à l'externe.

*Actuellement, la redistribution est uniquement à l'interne. Définir les valeurs résiduelles des équipements informatiques et donner la possibilité de rachat.*

**20.2** Prolonger la durée de vie du matériel électronique via entre autres un guide de bonnes pratiques.

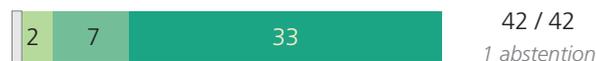
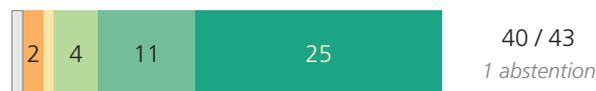
*En lien avec l'objectif 21.*

**20.3** Introduire un service général d'entretien et de réparation des périphériques numériques.

*En lien avec l'objectif 21.*

**20.4** Systématiser le reconditionnement et la récupération des composants en interne de l'UNIL.

## Degré d'adhésion



<sup>15</sup> Ces déchets comprennent notamment la partie des déchets numériques pris en charge par des prestataires externes dont le but est de valoriser et recycler ce type de déchets.

## Objectif 21

## Réduire l'achat de matériel électronique neuf de :

- 40%, d'ici 2030 ;
- 60%, d'ici 2050.

### Pistes d'actions

**21.1** Encourager l'achat de matériel électronique reconditionné et/ou ayant un indice de réparabilité élevé.

**21.2** Prolonger la durée de vie du matériel électronique avant de considérer un remplacement.

*En lien avec l'objectif 25.*

**21.3** Promouvoir les services d'associations ou entreprises qui réparent le matériel informatique auprès de la communauté universitaire pour les ordinateurs privés.

*Encourager et favoriser la réparation de matériel informatique personnel. Par exemple, avec Itopie, une association à but non lucratif située à l'Anthropole.*

**21.4** Mettre en place une bourse aux ordinateurs entre les étudiant·es.

*Organisation d'une bourse aux ordinateurs au début de chaque année universitaire afin de réduire l'achat de matériel neuf par les nouveaux·elles étudiantes et donner une seconde vie à ceux d'ancien·nes étudiant·es.*

**21.5** Remplacer une ancienne machine par une nouvelle lorsque c'est énergétiquement et écologiquement avantageux en prenant en compte les impacts de production, utilisation quotidienne et déchets de chacune.

*En lien avec les objectifs 20, 25 et 26.*

**21.6** Encourager le partage de matériel et de logiciels entre les facultés et groupes de recherche.

**21.7** Introduire un formulaire de justification pour les commandes de matériel informatique neuf.

*S'assurer d'une répartition justifiée et adaptée entre les facultés d'achat de nouveau matériel puisque celui-ci sera restreint.*

**21.8** Inciter le personnel à utiliser son ordinateur personnel pour travailler contre compensation financière, le Centre informatique s'occupe de garantir la sécurité des données.

*Point d'attention : le risque est toujours présent et pourrait créer des inégalités entre les employé·es de l'UNIL (certains·es ont droit à une machine, d'autres non).*

### Degré d'adhésion



## Objectif 22

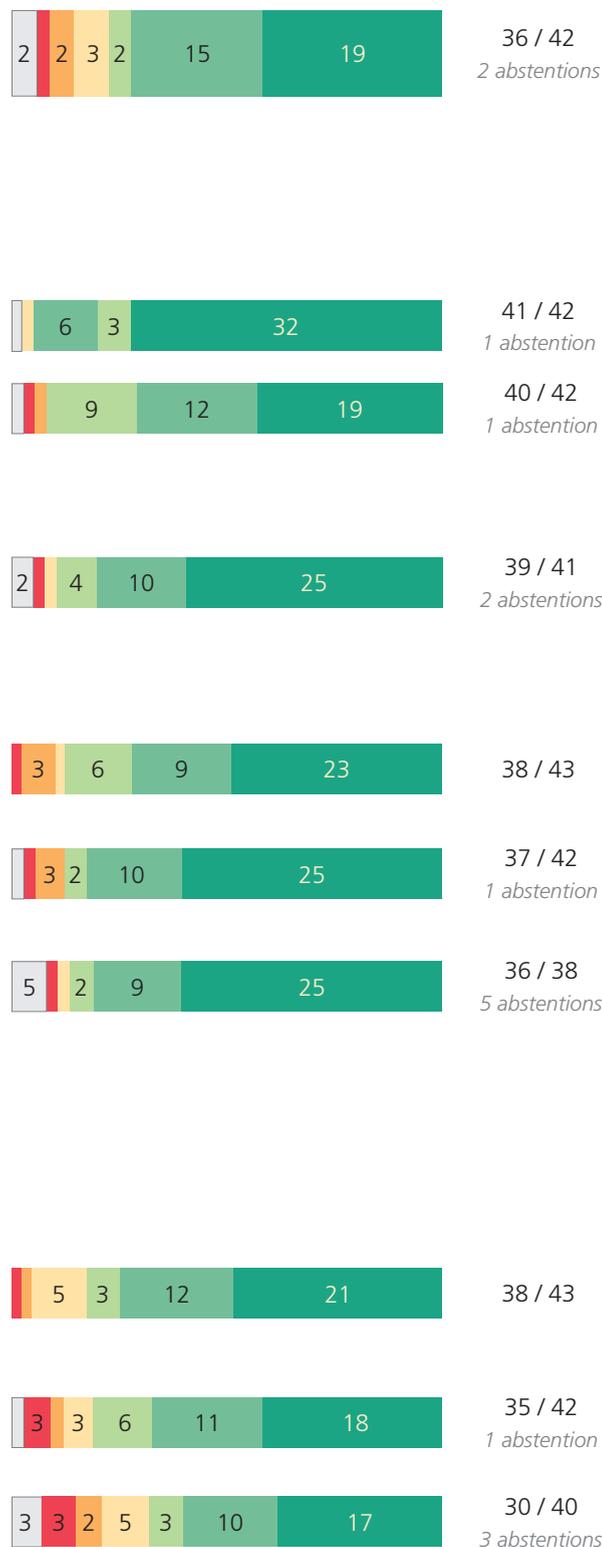
## Réduire la consommation énergétique liée au numérique (proportionnellement au nombre de membres de l'UNIL) de :

- 40%, d'ici 2030 ;
- 60%, d'ici 2050.

### Pistes d'actions

- 22.1** Sensibiliser à l'impact des data centers.
- 22.2** Créer et mettre à disposition de la communauté UNIL un service de nettoyage numérique.  
*Créer un pôle au Centre informatique dédié au nettoyage et à l'archivage des données sur les différents serveurs.*
- 22.3** Sensibiliser au stockage numérique notamment par le biais de cours.  
*Organiser un cours sur le stockage et le tri de données informatiques : astuces de tri, idée du coût, afin d'inciter à stocker intelligemment.*
- 22.4** Limiter les emails et l'utilisation de pièces-jointes dans les emails largement diffusés.
- 22.5** Sensibiliser au coût énergétique de chaque action en lien avec le numérique.
- 22.6** Promouvoir une utilisation responsable des outils de calcul à haute performance auprès de ses utilisatrices.  
*Envoi d'un rapport mensuel à chaque utilisatrice des outils de calcul à haute performance détaillant sa consommation et ce qu'il aurait pu économiser (des solutions existent pour estimer l'équivalent CO<sub>2</sub>). Ajouter un chapitre sur l'utilisation responsable des ressources aux cours obligatoires.*
- 22.7** Définir une durée de vie des données de type email, backup, enseignement sur les serveurs de l'UNIL en accès direct.
- 22.8** Limiter la création et diffusion de vidéos aux situations qui le justifient.
- 22.9** Configurer par défaut un moteur de recherche écologique (Ecosia).

## Degré d'adhésion







« Nous avons souhaité aborder la question des sources de financement et d'investissements de l'Université car nous avons l'impression de laisser de côté un domaine dont on parle trop peu. En effet, un soutien financier à des secteurs directement ou indirectement liés à la surexploitation des ressources risque d'anéantir tout effort de durabilité. Cette séance m'a beaucoup fait réfléchir à l'impact de mes placements, ma retraite, mon troisième pilier... Depuis, j'ai changé mon plan financier et la façon dont je vois mon propre argent. »

Emanuele



Bien qu'étant une université publique dont le budget de fonctionnement provient essentiellement de l'État de Vaud, l'UNIL dispose néanmoins de fonds propres qui s'élèvent à environ CHF 260 millions, bien loin de la fortune des grandes universités anglo-saxonnes dont le modèle de financement est différent (£ 7 milliards pour Cambridge ou \$ 45 milliards pour Harvard).

Cette fortune de l'UNIL est gérée par la Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV), une société simple responsable du placement de ces capitaux. Un important travail a déjà été fait pour appliquer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'ensemble du portefeuille de la GBUV.

Néanmoins, des améliorations sont toujours possibles et les investissements financiers constituent également un important levier pour encourager la transition écologique et sociale d'autres acteurs.

Les objectifs et pistes d'actions proposés esquissent donc des trajectoires pour mieux investir la fortune de l'UNIL afin d'accélérer la transition.



**Objectif 23**

**Investir la fortune de l'UNIL directement dans la transition écologique, à hauteur de :**

- 5% de la fortune de l'UNIL – mesurée en 2020 – d'ici 2035 ;
- 20% de la fortune de l'UNIL – mesurée en 2020 – d'ici 2050.

**Pistes d'actions**

**23.1** Créer un budget d'investissement direct, pouvant être utilisé pour la transition écologique à l'UNIL. Par exemple, en soutenant des rénovations d'infrastructures et des projets durables.

*Aucun rendement sur le capital n'est attendu contrairement au concept d'investissement traditionnel.*

**23.2** Créer un budget d'investissement direct, pour financer la transition écologique en dehors mais à proximité de l'UNIL, par exemple en soutenant des projets durables, des start-ups, etc.

*Aucun rendement sur le capital n'est attendu contrairement au concept d'investissement traditionnel.*

**23.3** Déplacer une partie de la fortune de l'UNIL dans une banque qui suit des critères de durabilité forte, afin de maximiser l'impact positif des investissements de l'UNIL sur la transition écologique.

*Par exemple : à la Banque Alternative Suisse qui investit dans des projets à visées sociales et écologiques.*

Degré d'adhésion



## Objectif 24

## Investir 100% de la fortune de l'UNIL sur le compte à la Banque Cantonale Vaudoise dans des investissements durables, d'ici 2030.

### Pistes d'actions

#### 24.1 Établir et communiquer des codes de conduite concernant l'investissement et les sources de financement.

*Dans le processus de négociation entre les représentant-es de l'UNIL et la Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV), les critères de durabilité sont soumis à une évaluation continue pour respecter les limites planétaires ainsi qu'un socle social.*

#### 24.2 En créant une filière "Finance verte", rassembler l'expertise nécessaire pour premièrement, former une nouvelle génération d'expert-es et deuxièmement, orienter les stratégies d'investissement de l'UNIL.

*Cette filière se trouverait de préférence dans la faculté des hautes études commerciales (HEC).*

#### 24.3 Redéfinir la composition des représentant-es de l'UNIL au sein de la commission Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV), en veillant à l'égalité des sexes et en incluant une expertise scientifique dans le domaine de la durabilité.

*Le mandat des membres est fixé dans le temps afin d'assurer le renouvellement des représentant-es.*

#### 24.4 Rendre les investissements de l'UNIL transparents en publiant la composition du portefeuille afin d'inciter d'autres institutions publiques et privées à suivre des stratégies d'investissement durable.

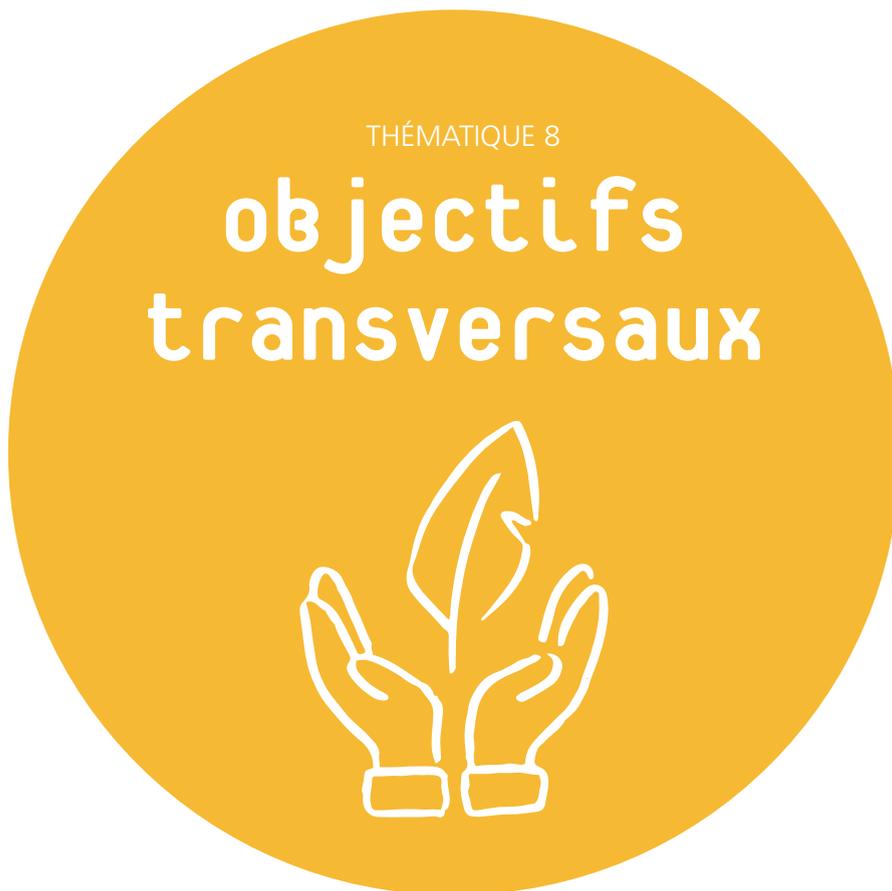
*Faciliter l'accès à l'information, par exemple en la mettant à disposition sur le site web de l'UNIL.*

## Degré d'adhésion





« La démarche est louable. Mais devoir proposer des mesures "ambitieuses", en ne sachant pas si ces dernières seront (ou non) reprises, peut déstabiliser. Lors de l'Assemblée, certains débats auront mis en lumière la difficulté de faire primer l'intérêt collectif sur l'intérêt particulier. À elles seules, les mesures proposées ici ne suffisent pas à "ramener les impacts des activités de l'UNIL dans les limites écologiques de la planète, tout en répondant à sa mission sociale." Or le constat est implacable : l'UNIL doit réduire drastiquement – à hauteur de 95% – ses émissions. Aussi, j'espère que, d'une part, la Direction adoptera les mesures proposées par l'Assemblée, et que, d'autre part, de nouvelles mesures "ambitieuses" seront adoptées rapidement. Il y a urgence à agir. »



L'impact de chaque infrastructure, équipement et moyen de transport ne dépend pas uniquement de leurs caractéristiques physiques, mais aussi et surtout de leur usage. Cet usage dépend, à son tour, des acteurs humains qui représentent la communauté universitaire, de leurs comportements et finalement de leurs valeurs.

Ces objectifs et les pistes d'actions qui leur sont associées présentent un potentiel transformateur intéressant pour l'UNIL à plusieurs niveaux.



## Objectif 25

## Communiquer régulièrement sur les défis et mesures liés à la transition écologique auprès de la communauté UNIL et du grand public, d'ici 2025.

### Pistes d'actions

**25.1** Inclure dans la communication de l'UNIL l'état d'avancement de son processus de transition.

Degré d'adhésion



**25.2** Augmenter la communication sur la durabilité auprès de la communauté UNIL et le grand public.

*Une communication adaptée permettrait de sensibiliser les chercheur-euses et développer leur investissement personnel pour mobiliser des pratiques professionnelles durables. La communication doit perdurer dans le temps.*



**25.3** Adapter les canaux et les formats de communication pour cibler le grand public.

*Actuellement, il y a peu d'implication du grand public lors de communications UNIL. Cela pourrait passer par la presse, les réseaux sociaux, des mini formats de vidéos avec du contenu vulgarisé.*



**25.4** Nommer des ambassadeur·rices qui seront en charge de communiquer avec les employé·es des mesures de durabilité.

*Le niveau (faculté, département) et les rôles ne sont pas déterminés.*



## Objectif 26

## Dès 2025, améliorer les conditions de travail de la communauté UNIL, mais aussi de toutes les personnes qui participent à son fonctionnement en fournissant des biens et services.

### Pistes d'actions

**26.1** Sensibiliser à l'esclavage moderne importé et l'intégrer dans les décisions d'achats et de choix de prestataires.

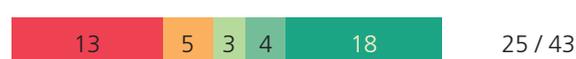


**26.2** Créer un bureau en charge de la surveillance et du traitement des cas d'esclavage moderne à l'UNIL.



**26.3** Dès 2027, introduire la semaine de quatre jours de travail (env. 33h) payée à 100% pour les salarié·es de l'UNIL.

*Idéalement, l'ensemble de la communauté de l'UNIL devrait s'engager dans cette voie afin d'éviter les inégalités entre les membres. Si cela s'avère impossible, il pourrait s'agir d'un projet pilote pour un département ou un petit groupe d'employé·es, ou encore d'un projet volontaire au moment de la signature d'un nouveau contrat.*



## Objectif 27

## Former le 100% de la communauté UNIL à la durabilité, d'ici 2025.

### Pistes d'actions

**27.1** Mettre en place une offre de formation continue obligatoire. *Le matériel préparé et fourni pour l'Assemblée de la transition pourrait être valorisé.*

**27.2** Créer des cours de durabilité en Bachelor et Master obligatoires. *Point d'attention : besoin de recruter.*

Degré d'adhésion



## Objectif 28

## Dès 2025, prendre en compte la durabilité, représentée par l'équilibre entre impact écologique et bienfait social, pour 100% des recrutements et évaluations du personnel.

### Pistes d'actions

**28.1** Introduire une charte de durabilité à signer lors des embauches *Point d'attention : différence de traitement entre nouveaux·elles et ancien·nes employé·es.*

**28.2** Prendre en compte la durabilité lors des évaluations des promotions à l'UNIL. *La durabilité serait un critère parmi d'autres dont le poids sera déterminé par la Direction.*

**28.3** Instaurer un CV durabilité et en tenir compte lors des embauches. *L'impact écologique de la mobilité pendulaire est pris en compte.*

**28.4** Créer un label "Recherche durable" pour l'UNIL qui prend en compte les impacts environnementaux et sociaux.



*Pour des raisons techniques, la piste d'action 28.4 n'a pas pu être évaluée*



Verantw. en de compon  
en véhicule perso.  
Motorise (thermique  
+ électrique) b'ici  
2020  
→ 2% en 2022  
5% en 2024  
p. en situation de  
Nadap Sab.

32% en 2020  
Vient en vélo,  
pogolot. de l'OMV  
Soi. de la

« Parmi toutes les mauvaises nouvelles, le fait de se retrouver en collectivité et plus encore quand il y a un but et une légitimité, comme c'était le cas avec l'Assemblée de la transition, a été un élément porteur d'espoir. »

Jean

## Autres pistes d'actions transversales non rattachées à un objectif thématique.

### 29.1 Créer des espaces autogérés promouvant le troc et la récupération de divers objets.

*Par exemple : vélo, ordinateurs, etc.*

Degré d'adhésion



40 / 42  
1 abstention

### 29.2 Augmenter les interactions entre l'UNIL et les communes.

*Il faudrait nommer une personne en charge de la relation UNIL-Communes.*



39 / 42  
1 abstention

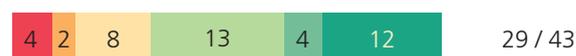
### 29.3 Proposer des offres de bénévolat dans des actions liées à la durabilité à l'UNIL.



38 / 40  
3 abstentions

### 29.4 Allouer dans le cahier des charges de chaque employé-e un temps pour les actions liées à la durabilité.

*Idéalement, l'ensemble de la communauté de l'UNIL devrait s'engager dans cette voie afin d'éviter les inégalités entre les membres. Si cela s'avère impossible, il pourrait s'agir d'un projet pilote pour un département ou un petit groupe d'employé-es, ou encore d'un projet volontaire au moment de la signature d'un nouveau contrat.*



29 / 43

## Conclusion

Durant les deux dernières sessions, alors que nous finalisons nos propositions, nous attendions avec enthousiasme l'estimation chiffrée du potentiel de réduction de l'empreinte environnementale de l'Université qu'auraient nos mesures.

Cette estimation, réalisée par l'équipe du CCD, nous a montré que même avec des efforts aussi ambitieux que ceux que nous proposons, les activités de l'Université ne respecteraient pas les limites planétaires.

Alors, avons-nous manqué à notre mandat ? La suite nous le dira. Nous avons néanmoins l'espoir que la majorité de nos objectifs et pistes d'actions, notamment les plus transformatives, auront un réel potentiel – encore non quantifiable – sur la réduction drastique des impacts environnementaux de l'Université. En effet, nous avons fait le pari de transformer en profondeur certaines valeurs et pratiques qui, nous l'espérons, auront le potentiel de déclencher une réaction en chaîne, propulsant la transition écologique plus rapidement et plus loin que prévu.

Entre-temps, nous avons été témoins et continuons de vivre l'influence que l'Assemblée de la transition a eue sur nos vies personnelles et professionnelles. Beaucoup d'entre nous étions déjà conscient·es des conséquences des activités humaines sur l'environnement avant le début du processus. Désormais, nous comprenons de manière bien plus profonde la nécessité de respecter les limites planétaires, les trajectoires de descente des impacts environnementaux que cela représente et l'attention particulière aux questions sociales qui s'impose.

Cette expérience nous a certainement transformé·es et nous avons commencé à intégrer dans nos propres vies certaines des mesures que nous avons proposées : adoption de régimes végétariens, réduction des voyages en avion ou engagement pour sensibiliser le public. Nous avons ainsi pris part à une transition plus large que nous avons partagée avec nos familles, ami·es et collègues. Cette

expérience a généré parmi nous d'innombrables conversations qui se poursuivront durant les mois et années à venir. Cela ne faisait pas explicitement partie de notre mandat initial, mais les connaissances acquises au cours de ce processus ont été si frappantes que la plupart d'entre nous ne pouvait tout simplement pas poursuivre son train de vie avec ses anciennes habitudes, comme si de rien n'était. Dit autrement, nous ne pouvons plus nous payer le luxe de ne pas écouter les scientifiques.

Cependant, nous ne pouvons pas uniquement percevoir l'Assemblée comme un dispositif qui a transformé nos habitudes individuelles. Au vu de l'urgence et du degré d'ambition que nous devons adopter pour respecter les limites planétaires, nous comptons sur la Direction de l'Université pour, d'une part, mettre en œuvre nos propositions avec efficacité et audace et, d'autre part, pour ne pas s'arrêter là mais oser prendre de nouvelles mesures ambitieuses pour poursuivre cet effort.

Nous sommes fier·es d'appartenir à une institution qui cherche à appliquer les connaissances scientifiques pour faire face à la crise écologique et relever un défi auquel la société répond de manière insuffisante. Nous sommes convaincu·es que tout processus d'assemblée participative peut initier de profonds changements. Aussi nous espérons que d'autres universités, institutions ou collectivités nous rejoindront bientôt dans cette entreprise. Alors, parlera-t-on de notre Assemblée de la transition dans les livres d'histoire ? Nous l'espérons, car le processus a été, jusqu'à présent, un réel succès. Un chapitre important a déjà été écrit. Reste à étudier le potentiel réellement transformateur de notre assemblée, qui sera soit une occasion manquée, soit une étape vertueuse du changement profond et indispensable qui nous attend.

*Les délégué·es de l'Assemblée de la transition  
pour les membres de l'Assemblée*

# Liste des membres de l'Assemblée de la transition

## Étudiant·es

**Annika Walter** *FBM*

**Caroline Lot** *FGSE*

Claudia Crivelli *SSP*

Cyril Jost *LETTRES*

Davide Alberico *FGSE*

Emilie Zoller *LETTRES*

**Félix Frankl** *FBM*

Grégory Hauri *SSP*

Masha Peev *FDCA*

Mathieu Silveira *FTSR*

Maxime Kohler *FBM*

Mieszko Marchon *FBM*

**Nicolas Chesaux** *HEC*

Nicolas Verdes Bellon *LETTRES*

Victor Nicollerat *SSP*

## Corps intermédiaire

**Alissone Mendes De Oliveira** *HEC*

Charline Carron *FBM*

**Emanuele Boni** *FBM*

Guillaume Beausire *SSP*

Josselin Tricou *FTSR*

Julijana Ivanisevic *FBM*

Lavinia Gianettoni *SSP*

Loic Pillard *FDCA*

**Lucas Anchieri** *FBM*

Pascal Vittoz *FGSE*

Romain Steiner *FDCA*

Sarah Mc Hugh *FBM*

Sofie Huisman *FDCA*

Tine Van Overberghe *LETTRES*

Wolfgang Wicker *FGSE*

## Corps professoral

Andy Bécue *FDCA*

Céline Rozenblat *FGSE*

**David Gfeller** *FBM*

Ekaterina Velmezova *LETTRES*

Fanny Langlet *FBM*

Francine Petersen *HEC*

**Frédéric Amsler** *FTSR*

Janick Schaufelbuehl *SSP*

Koorosh Massoudi Naraghi *SSP*

Michel Jaboyedoff *FGSE*

Minyue Dong *HEC*

Othmar Jaeggi *LETTRES*

**Stéphanie Missonier** *HEC*

Tanja Schwander *FBM*

Valérie Chavez *HEC*

## Personnel administratif et technique

Alexander Miesch *FBM*

Barbara Althaus *Services centraux*

**Carmen Jambé** *Services centraux*

**Caroline Darimont-Nicolau** *FBM*

Céline Restrepo Zea *LETTRES*

Eric Dürst *FDCA*

Jean Ceppi *SSP*

Martin Robyr *FGSE*

Meiy Pellerin *FTSR*

Mergim Ramosaj *FBM*

Saman Fernandes *FDCA*

Stéphanie Huguelet *SSP*

Thanh Hang Hua Pilloud *HEC*

Valérie Marti Johner *FDCA*

Zhargalma Dandarova Robert  
*Services centraux*

A noter que pour des raisons de disponibilités ou d'autres contraintes personnelles :

-  Deux étudiants ont quitté l'Assemblée après la deuxième session ; décembre 2022
-  Un professeur a quitté l'Assemblée après la quatrième session ; mars 2023
-  Un étudiant a quitté l'Assemblée après la cinquième session ; mars 2023
-  Une représentante du corps intermédiaire n'est jamais venue.

# Liste des personnes de l'UNIL ayant contribué à l'organisation

## Comité de pilotage

Benoît Frund *TEC*

Julien Meillard *TEC*

Nelly Niwa *CCD*

## Contenu scientifique

Camille Gilloots *CCD*

Cecilia Matasci *CCD*

Delphine Douçot *TEC*

## Appui scientifique

Antoine Guisan *FBM-FGSE*

Augustin Fragnière *CCD*

Cleo Bertelsmeier *FBM*

Johann Recordon *CCD*

Julia Steinberger *FGSE*

Nicolas Senn *FBM*

Samuel Dupoirier *SSP*

Samuel Jaccard *FGSE*

## Conceptualisation et facilitation des sessions

Micaël Metry *CCD*

Nina Suckow *CCD*

*CCD* Centre de compétences en durabilité

*CSE* Centre de soutien à l'enseignement

*FBM* Faculté de biologie et médecine

*FGSE* Faculté de géosciences et environnement

## Appui facilitation

Andrea Cherdo *CCD*

Anouchka Bagnoud *CCD*

Dunia Brunner *CCD*

Estefania Amer *CCD*

Jean-André Davy-Guidicelli *CCD*

Malika Naula *CCD*

Sandro Makowski *CCD*

Sarah Michel *CCD*

Victor Rey *CCD*

## Communication

Niccolò Panozzo *CCD-TEC*

*SSP* Faculté des sciences sociales et politiques

*TEC* Dicastère Transition écologique & Campus

## Coordination et logistique

Virginie Lieberherr *TEC*

## Audiovisuel

David Monti *UNICOM*

Filipe Mathez *UNICOM*

## Outils informatiques

Jean-François van de Poël *CSE*

Maxime Bouvier *CSE*

## Appuis spécifiques

Isabelle Vuong *externe (méthodologies de prospective)*

Jean-Moïse Rochat *UNISIS (tirage au sort)*

*UNICOM* Service de communication et d'audiovisuel

*UNISIS* Service de système d'information et statistiques

# Listes des expertes & experts sollicité·es

## Bâtiments et espaces verts



**Jérôme Pellet** est docteur en sciences naturelles (UNIL) et chargé de cours au Département d'écologie et d'évolution de l'UNL, depuis 2012.

Après l'obtention de son doctorat, Jérôme Pellet a poursuivi ses recherches en conservation de la nature à l'Université de Stanford (Californie, États-Unis), puis à l'Université de Berne.

En 2013, il fonde le bureau **n+p**, spécialisé dans les diagnostics écologiques (faune et flore) ainsi que la gestion durable des milieux naturels. Dans le cadre de son activité professionnelle, Jérôme Pellet conseille les institutions publiques (Confédération, Cantons, Communes) ou privées actives dans le milieu forestier, agricole, aquatique ou urbain.



**Kevin Demierre** est diplômé d'un Master en architecture à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL, 2015).

Il a travaillé pendant deux ans en tant qu'architecte dans le bureau Adrian Streich Architekten à Zurich. Depuis 2018, Kevin Demierre a intégré le **baubüro in situ** pour mener à bien le projet de transformation des anciens ateliers de réparation des CFF à Zurich, nouvellement Werkstadt. En 2021, il prend, en parallèle, la co-direction d'un atelier de projet à l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) sur la thématique du réemploi.

Spécialisé dans le domaine de l'économie circulaire de la construction, il attache une grande importance à ancrer ses réflexions et sa pratique dans la réalité en gardant toujours un pied sur le chantier.



**Laurent Guidetti** est architecte EPFL-FSU (Fédération suisse des urbanistes) et dispense un cours durabilité à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Très actif à Lausanne, il est associé et fondateur du **bureau TRIBU architecte**, fondateur de la coopérative **Le Bled** et Vice-président d'**EspaceSuisse**, section romande. En 2021, il a publié le *Manifeste pour une révolution territoriale*.



Docteur en sociologie, **Luca Pattaroni** est Maître d'enseignement et de recherche à la Section d'architecture de l'EPFL où il est co-responsable de l'orientation « Logement » du Master d'architecture. Il dirige en outre le groupe de recherche "Hospitalités Urbaines" au sein du **Laboratoire de sociologie urbaine** (LaSUR). Il a été professeur invité aux universités fédérales de Rio de Janeiro et de Fluminense (Brésil) et chercheur invité à l'université Columbia (New York, États-Unis) et à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris, France).

Nommé en 2015 au Conseil consultatif de la culture (canton de Genève), il est également président de la coopérative d'artistes, artisans et acteurs culturels "Ressources Urbaines" et membre du comité du Journal Le Courrier. Luca Pattaroni est un spécialiste de l'habitat (logement social, coopératives) et de l'espace public, des politiques urbaines et culturelles, des processus participatifs et, plus largement, de l'impact de l'évolution des modes de vie sur le territoire et les formes urbaines.



**Lucia Bordone** est sociologue, actuellement chercheuse au sein de la Haute école de travail social de Genève. Formée à l'écologie à l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) de Genève, elle a réalisé une thèse en études urbaines à l'EPFL dans laquelle elle explorait notamment les liens complexes entre formes urbaines et lien social.

Ses recherches actuelles, menées dans une perspective interdisciplinaire, touchent à une série de biens essentiels ou « premiers » (logement, alimentation) et à la possibilité, pour les personnes précarisées ou vulnérabilisées, d'avoir accès à ces biens de manière adéquate et digne. Outre son parcours académique, elle a réalisé des mandats pour des entreprises et des collectivités publiques, ainsi que pour la Confédération suisse (Direction du développement et de la coopération ; Office fédéral de la culture).



**Marc Muller** est dessinateur, ingénieur en énergie de formation et détient un Executive Master of Business Administration. Il est actuellement producteur et animateur d'émissions TV sur l'écologie.

En 2009, il crée le projet Icare et parcourt le monde à la découverte de projets écologiques à bord d'un véhicule électrique-solaire. À son retour, Marc Muller a travaillé à l'Office fédéral de l'énergie. Puis en 2016, il quitte ses fonctions afin de lancer deux entreprises : **Impact living** et **Nous production**.



**Martha Alonso** est architecte (2009) SIA, docteur en géographie (prix de la Faculté des géosciences et de l'environnement en 2016) de l'UNIL et possède un CAS en Management des organisations publiques de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)(2022). Elle est également chargée de cours à l'Institut de **Gouvernance de l'Environnement et Développement Territorial** de l'Université de Genève (UNIGE).

Au bénéfice de 15 années d'expérience dans l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, elle a collaboré depuis 2006 comme architecte-urbaniste dans des bureaux privés et des administrations où elle a assuré aussi bien des responsabilités techniques que managériales.

A l'UNIGE depuis 2015, elle dirige le cours « Méthodologie de l'aménagement et conduite de projet » ainsi que le cours « Atelier de projet urbain » du **Master en développement territorial** et elle intervient dans le **MAS Urbanisme EPFL-UNIGE**.

Tant dans l'enseignement que dans la pratique, elle conçoit le territoire comme un bien commun limité et précieux. Dans ce sens, elle œuvre avec l'objectif principal de concilier la valorisation du cadre de vie par une co-construction avec la société qui y habite, et ce, dans le respect des limites planétaires.

## Alimentation



Diplômée de l'École hôtelière de Lausanne en 2016, **Oriah Naef Kaspi** y a travaillé deux ans pour représenter celle-ci à l'étranger. Elle a parcouru le monde et rencontré des étudiant-es et partenaires potentiels aux quatre coins du globe. Sa conscience écologique la poussant à diminuer ses trajets en avion, elle rejoint Tesla et y développe le marché Romand. En 2019, Oriah rejoint **Too Good To Go**, qui vient de s'installer en Suisse allemande. Elle y développe également le marché romand puis la stratégie de développement nationale. Passionnée de nourriture et d'impact environnemental, c'est naturellement qu'elle décide de rejoindre l'aventure **Beelong** au début de l'année 2022 où elle s'occupe de la gestion de projets et des grands clients.



**Xavier Bengoa** est ingénieur EPFL en sciences de l'environnement avec quinze ans d'expérience dans le conseil en durabilité et l'analyse de cycle de vie. Après onze ans chez Quantis, il fonde **AdAstra** avec deux associés, où il développe des solutions digitales de pointe pour faire émerger la nouvelle génération de données sur les impacts environnementaux des chaînes d'approvisionnement agroalimentaire.

Expert reconnu à l'international, notamment pour sa contribution à la standardisation des méthodes de quantification des impacts environnementaux, Xavier a accompagné des dizaines d'entreprises agroalimentaires et formé de nombreux-euses étudiant-es et professionnels en Europe comme en Amérique du Nord.



**Marc Juille** travaille en cuisine depuis 1986 à Genève, successivement au Mandarin Oriental/Hôtel du Rhône, puis au Catering de Swissair. Depuis trente ans, Marc travaille dans le secteur de la petite enfance de la ville de Genève. Il a commencé dans une petite crèche de 65 enfants et une quinzaine d'employé-es, pour être maintenant responsable d'une cuisine de production qui alimente sept institutions de la petite enfance avec 480 repas par jour.



**Jacotte Milhit** a rejoint l'UNIL en automne 2022 en qualité de chargée de projet restaurants et commerces et assure ainsi le lien entre les restaurateurs et l'ensemble de la communauté universitaire. Diplômée de la Haute école de gestion & tourisme de Sierre et au bénéfice d'un DAS en management durable, elle a travaillé une dizaine d'années au sein du bureau permanent du Paléo Festival Nyon, en tant qu'assistante de direction, responsable accréditations et déléguée durabilité.

## Numérique durable, Investissements financiers & Engagement individuel et institutionnel



**Eric Jondeau** est professeur de finance à l'UNIL. Avant de rejoindre la faculté des HEC en 2004, il a travaillé dans le secteur bancaire français.

Depuis 2012, il est le directeur du Centre de gestion des risques de Lausanne. Il a pour mission de créer et de diffuser des connaissances sur les risques systémiques susceptibles d'avoir un impact sur notre monde et notre économie, ainsi que sur les solutions durables pour en atténuer les effets.

En 2019, Eric Jondeau a lancé avec plusieurs collègues la plateforme Systemic Risk and Sustainability dont l'objectif central est de mesurer et de gérer les risques systémiques qui incluent les risques environnementaux et financiers.



**Johann Recordon** est titulaire d'un Master en fondements et pratiques de la durabilité de l'UNIL, ainsi que d'un Bachelor de l'École hôtelière de Lausanne. Il travaille actuellement au Centre de compétences en durabilité et fait partie du Pôle Recherche.

Précédemment, Johann a travaillé pendant quatre ans dans l'organisation de conférences, ateliers et projets sur les thématiques liées à l'innovation technologique, entre Genève, San Francisco, Bangalore et Shanghai.



Diplômée de l'EPFL en Microtechnique, **Gabriela Haenel** est co-fondatrice de **Resilio**, un start-up suisse accompagnant les grandes organisations vers la sobriété numérique. Elle y est consultante numérique responsable et accompagne notamment de grands groupes et institutions publiques. Elle est également product owner d'une plateforme Software-as-a-Service (SaaS) permettant d'évaluer l'empreinte environnementale de produits et services numériques.

Gabriela est membre de **GreenIT.fr** depuis 2020, et a suivi une formation à l'Analyse de cycle de vie (ACV) de services et produits numériques. Elle a notamment réalisé des ACV pour la Radio Télévision Suisse ou l'EPFL.



Récemment diplômée d'un Master en socioéconomie de l'Université de Genève, **Lidya Demirsoy** s'intéresse aux questions au croisement de la durabilité et des enjeux sociaux, en particulier aux moyens de favoriser le bien-être de la population dans un monde aux ressources limitées et d'opérer une transition écologique. C'est tout naturellement que travailler sur la réduction du temps de travail et ses potentialités dans le cadre de son mémoire a émergé et qu'elle souhaite contribuer à la réflexion de l'Assemblée sur le sujet.

## Achats et biens de consommation



**Carole Kaiser** possède une expérience dans le domaine informatique depuis 40 ans environ. Employée de commerce à ses débuts, elle a immédiatement fait le pari de se spécialiser avec les outils informatiques. Après avoir travaillé pendant quelques années chez le fournisseur principal de matériel informatique de l'UNIL, elle a rejoint la petite équipe de la centrale d'achats du Centre informatique en 1993. Carole Kaiser a ainsi participé activement à l'évolution de l'UNIL sur le plan informatique et propose, en collaboration avec ses collègues, toute une série de services améliorant et facilitant l'usage des outils informatiques.

Depuis très longtemps, Carole Kaiser est sensible à la question de l'environnement. C'est donc tout naturellement qu'elle l'inclut au centre de ses réflexions afin de garantir des achats responsables et une meilleure utilisation des ressources pour les biens de consommation.

**Gabriela Haenel** voir ci-dessus



**Joan Suris** est chef de projet en durabilité pour la Faculté des Sciences de la vie à l'EPFL depuis 2021. Il travaille avec les laboratoires et plateformes de la faculté pour évaluer et réduire leur impact environnemental.

Avant de rejoindre l'EPFL, il a travaillé dans le domaine de la finance durable durant 6 ans, pour une multinationale active dans la réassurance (2015-2018), puis en tant que consultant (2018-2021). Il est titulaire d'un Master en Sciences de l'environnement de l'ETHZ.



**Orlane Moynat** est doctorante et assistante de recherche à l'Institut de recherche sociologique de l'UNIGE. Elle est titulaire d'un Master en communication et marketing avec une spécialisation en comportement du consommateur (2017) et d'un Master en sociologie spécialisé en sociologie de la consommation et de la durabilité (2020).

Après avoir mené une recherche de Master sur l'impact des pratiques décroissantes sur le bien-être, elle travaille désormais sur une thèse de doctorat traitant de la réduction de la consommation et de la sobriété énergétique en lien avec le bien-être, plus spécifiquement en relation avec les futurs énergétiques, dans le cadre du projet **WEFEL**.

Orlane Moynat a contribué à différents projets de recherche sur la consommation en sociologie et en sciences politiques et ses intérêts évoluent autour de la durabilité en lien avec les théories du bien-être en relation avec la transition écologique et les futurs.



**Serge Paschoud** a une formation de biologiste, obtient son doctorat en 2004 à la Fondation de soutien à la recherche sur le cancer (ISREC) de Lausanne. Durant les années suivantes, en parallèle à sa recherche, il s'intéresse au management, puis à la gestion de la qualité « Master in quality and strategy » de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) en 2012 et il est membre de la **Swiss association for Quality**.

De retour à l'UNIL en 2014, il prend le rôle d'administrateur du Centre informatique et également la responsabilité de la centrale d'achat en collaboration avec Carole Kaiser, responsable opérationnelle et initiatrice de cette unité depuis près de 30 ans. Dans la mesure de leurs responsabilités, l'aspect durable est pris en compte dans l'ensemble des achats réalisés par la centrale d'achat autant pour les postes de travail que pour les infrastructures.



Après l'obtention de son Bachelor en Biologie puis de son Master en Environnement, **Anahide Bondolfi** a travaillé près de dix ans comme consultante en environnement et cheffe de projet dans deux entreprises suisses de conseil en environnement, **leBird**, puis **Sofies**. En 2017, elle fonde **Abeco Sàrl**, une entreprise de conseil, d'audit et de formation en développement durable et économie circulaire. Elle offre des prestations de conseil technique et stratégique, notamment sur la gestion des déchets électroniques et des déchets spéciaux, ainsi que sur les ecolabels. Elle est également auditrice pour une quarantaine d'ateliers de démantèlement et de recycleurs de déchets électroniques en Suisse romande et alémanique, et formée comme auditrice du système de management environnemental **ISO 14001 :2015**.

Anahide forme des adultes aux thématiques de la durabilité, en entreprise ou dans des hautes écoles. Elle est également active en tant que bénévole, comme présidente de la commission Energie et environnement de la **Fédération Romande des consommateurs**, et comme membre du conseil d'administration de la bibliothèque d'objets **La Manivelle** à Genève.

## Mobilité



**Laurent Dutheil** est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil ETS de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud.

Il a travaillé durant cinq ans dans un bureau d'ingénieur privé à Genève où il a collaboré à différents projets de tramways et de mobilité. Puis, il a été actif pendant quinze ans au Service des routes et de la mobilité de la Ville de Lausanne, en tant que responsable des espaces publics. Par la suite, Laurent Dutheil a occupé le poste de directeur des opérations suisses du bureau d'étude **Transitec**.

En août 2022, il crée son propre bureau d'ingénieurs conseils en mobilité **UrbanMoving Ingénierie Sàrl**. En qualité d'expert indépendant, il met à la disposition des communes, cantons et partenaires ses 25 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la mobilité en développement des projets d'aménagement urbain et de mobilité douce.



**Luca Fontana** est licencié de l'UNIL à la Faculté des géosciences et de l'environnement, avec une spécialisation en urbanisme durable. En 2016, il a repris la coordination du **Plan de mobilité pendulaire de l'EPFL**. Depuis 2021, il coordonne également la **Politique de voyages professionnels et estudiantins responsables EPFL** visant à réduire l'impact environnemental des vols en avion. Une rationalisation et une meilleure planification des déplacements aériens via une nouvelle agence de voyage centrale, la promotion du train en Suisse et à l'étranger, ainsi que le déploiement de nouveaux outils de vidéoconférence sont les piliers de cette politique qui a été formalisée dans les **Directives voyages EPFL** mises en vigueur en janvier 2023.



Ingénieur en mobilité depuis 2005, **Mathieu Cazorla**, a travaillé pendant une dizaine d'années dans un bureau d'étude en mobilité sur des projets en Suisse et en France. Ses domaines d'expertise incluent la planification multimodale à large échelle, l'aménagement des espaces de mobilité et de gestion des flux ou encore le développement des réseaux de mobilité active.

Depuis 2016, il est responsable de la planification stratégique de l'offre pour les **Transports publics de la région Lausannoise**. Il développe, entre autres, le réseau des TP Lausannois à long terme, travaille sur la définition du besoin en mobilité et stratégie multimodale et développe les interfaces TP principales du réseau.



**Tamara Ben Ari** est diplômée d'un Master en écologie et mathématique appliquée d'agroParisTech ainsi que d'une thèse Marie Curie à l'Université d'Oslo en épidémiologie/écologie. Elle est chercheuse à l'Institut national de la recherche agronomique (INRAE) en agronomie globale.

Tamara Ben Ari est également co-fondatrice de **Labos 1point5** et directrice du Groupement de recherche Labos 1point5. Elle est actuellement basée à l'**UMR Innovation** de Montpellier au département ACT INRAE.



Géographe de formation et détentrice d'un diplôme postgrade en développement urbain durable, **Virginie Kauffmann** travaille depuis 20 ans dans le domaine de la mobilité durable. Après s'être engagée dans une association active au niveau fédéral et dans un bureau d'étude privé, elle fonde, en 2021, sa propre entreprise **GEOGRAFE Saràl**. Son approche de la mobilité, large et transversale, se situe à la croisée des sciences humaines, de l'urbanisme et de l'ingénierie.





[www.unil.ch/assemblee-transition](http://www.unil.ch/assemblee-transition)